

ONGLET 1

Description du mandat

Afin de quantifier et localiser le besoin en services de garde atypique, le ministère de la Famille (Ministère) a octroyé, en mai 2021, un contrat à la firme Bip Recherche à la suite d'un appel d'offres public.

Le mandat visait à réaliser une étude de marché à deux volets afin de documenter les besoins de garde à horaires atypiques.

Volet 1 : Étude de marché auprès des parents d'enfants de 0 à 5 ans

- Plan d'échantillonnage auprès des parents

Territoires

- Le plan d'échantillonnage proposé pour l'analyse de marché devra refléter :
 - 1° la réalité québécoise des parents d'enfants de 0 à 5 ans (ensemble du Québec, sauf territoires autochtones)
 - 2° la réalité des parents d'enfants de 0 à 5 ans résidant dans des municipalités de :
 - plus de 100 000 habitants;
 - 10 000 à 100 000 habitants;
 - moins de 10 000 habitants.

Secteurs activités

- Secteurs d'activités où se trouvent davantage d'emplois à horaires de travail atypiques : secteur agricole, entreprises manufacturières, commerces de détail, secteur de la santé, restauration, hôtellerie, etc.
- Dimensions à mesurer
 - 1) Solution de garde actuelle
 - Principal mode de garde utilisé (services de garde éducatifs à l'enfance reconnus (SGEE), garde en milieu familial non reconnu, réseau familial, halte-garderie communautaire (HCG), etc., aucun en attente d'une place en SGEE);
 - Nombre de modes de garde utilisés;
 - Tarification du mode de garde principalement utilisé.
 - 2) Besoins de garde des parents
 - Besoins non comblés en services de garde pour les parents ou le parent seul (oui/non);
 - Plages horaires (soir, nuit, fin de semaine);
 - Fréquence (temps plein, temps partiel);
 - Régularité (horaires réguliers, variables, sur appel);

- Types de prestataires souhaités (installations, milieux familiaux, garde à domicile, etc.);
- Localisation (sur le lieu de travail ou d'études ou à proximité, en transit);
- Préférence pour l'utilisation d'un seul mode de garde ou d'un seul service pour l'ensemble des besoins de garde des parents, dans le but d'éviter les changements de milieux de garde en cas d'horaires rotatifs du travail des parents ou du parent seul (jours, soirs, fins de semaine).

3) Préférence des parents pour la garde à horaires atypiques

(si la solution actuelle ne correspond pas aux besoins ou aux préférences)

- Principal mode de garde souhaité (SGEE, garde en milieu familial non reconnu, réseau familial, HGC, etc.);
- Tarification :
 - Préférence quant à la tarification (contribution réduite, crédit d'impôt, etc.);
 - Tarif maximal acceptable;
- Priorités des parents dans le choix d'un service de garde :
 - Flexibilité de l'offre;
 - Qualification du personnel;
 - Programme éducatif;
 - Qualité des locaux;
 - Coût;
 - Facilité d'accès (localisation);
 - Alimentation;
 - Sécurité;
 - Autre.

4) Profil de la famille répondante

- Nombre d'enfants et âge;
- Situation familiale;
- Niveau de scolarité;
- Situation professionnelle;

- Secteur activités : (agricole, manufacturier, commerces de détail, restauration, hôtellerie, secteur de la santé, enseignement, etc.);
- Localisation géographique : code postal, municipalité;
- Revenu familial (par catégories).

Volet 2 : Étude de marché auprès d'entreprises

- Plan d'échantillonnage auprès des entreprises

Territoires

- Le plan d'échantillonnage proposé pour l'analyse de marché devra refléter :

1° la réalité québécoise des entreprises (ensemble du Québec, sauf territoires autochtones);

2° la réalité des entreprises situées sur le territoire d'une municipalité de :

- plus de 100 000 habitants;
- 10 000 à 100 000 habitants;
- moins de 10 000 habitants.

Secteurs activités

- Secteurs d'activités où se trouvent davantage d'emplois à horaires de travail atypiques : secteur agricole, entreprises manufacturières, commerces de détail, secteur de la santé, restauration, hôtellerie, etc.

- Dimensions à mesurer

Prévalence des horaires atypiques

- Prévalence des horaires atypiques (pourcentage du personnel ou des étudiants ayant des horaires atypiques)

Enjeux

- En matière d'attraction et de rétention du personnel en raison de besoins de garde non comblés

Intérêt des employeurs à conclure un partenariat

- Pour le développement d'un SGEE sur les lieux de travail ou à proximité :
 - Participation financière;
 - Prêt d'installation;

- Promotion auprès de leur personnel;
- Autres.

Profil de l'entreprise

- Taille, secteur d'activités, municipalité, etc.

B)- Échéance du mandat

Bien livrable 1 : Dépôt du rapport préliminaire 2021-06-15

Bien livrable 2 : Dépôt du rapport final 2021-07-05

Le contrat a pris effet à sa signature, soit le 6 mai 2021, et devait se terminer le 31 juillet 2021. Afin de faire l'analyse du rapport préliminaire et d'apporter les ajustements requis le cas échéant, deux (2) mois supplémentaires ont été ajoutés par le biais d'une convention de modification.

Le contrat s'est terminé le 30 septembre 2021.

Étude de marché relative à la
garde à horaires atypiques
RAPPORT DE RECHERCHE

Famille
Québec 

Table des matières

03 Contexte et objectifs

05 Méthodologie

10 Faits saillants

87 Annexes

Section 1 - Parents

18 Profil des répondants

23 Solution de garde habituelle

36 Besoins de garde futurs des parents

51 Préférence des parents pour la garde à horaire atypique

57 Conclusion

Section 2 - Entreprises

62 Profil des répondants

64 Prévalence des horaires atypiques

72 Enjeux

82 Intérêt à établir un partenariat

84 Conclusion

Contexte et objectifs

Contexte et objectifs

Une enquête réalisée par l'Institut de la statistique du Québec en 2009 fait ressortir certains constats, notamment :

- Les besoins de garde d'une partie des parents ne sont pas comblés par les services offerts en général, ceux-ci étant encore largement dispensés le jour, du lundi au vendredi.
- L'offre actuelle de places subventionnées en services de garde éducatifs à l'enfance est insuffisante pour répondre aux besoins des familles. L'accès serait encore plus difficile pour les parents ayant des besoins de garde à horaires atypiques (soir, nuit et fin de semaine, à temps partiel, selon une fréquence imprévisible, etc.).

Le ministère de la Famille souhaite que les parents puissent profiter d'une offre de services diversifiée et plus flexible favorisant la conciliation famille-travail-études. Il est présumé que les besoins se font essentiellement sentir dans certains lieux de travail où les horaires de travail sont différents. Dans ce contexte, le Ministère a mandaté BIP Recherche pour réaliser une étude de marché relative à la garde à horaires atypiques auprès de parents et d'employeurs du Québec.

Plus spécifiquement, l'étude vise l'évaluation des aspects suivants :

Parents

- Connaître les caractéristiques de la solution de garde actuelle.
- Mesurer les besoins de garde à horaires atypiques futurs des parents.
- Comprendre la préférence des parents pour la garde à horaires atypiques.

Entreprises

- Connaître la prévalence des horaires atypiques dans les entreprises.
- Décrire les enjeux relatifs au service de garde à horaires atypiques.
- Mesurer l'intérêt des entreprises à établir un partenariat avec le Ministère.

Méthodologie

Méthodologie - Sondage parents (1/2)



MÉTHODE DE COLLECTE DES DONNÉES

Le sondage auprès des parents a été réalisé entièrement par téléphone. Les répondants avaient toutefois la possibilité de compléter le questionnaire en ligne.

La durée approximative des entrevues était de 12 minutes, en français ou en anglais.

Un prétest du questionnaire a été réalisé le 10 juin 2021. Seules quelques modifications très mineures ont été apportées au questionnaire suite au prétest. Le questionnaire est présenté à l'annexe 1.

La collecte proprement dite a eu lieu du 11 au 23 juin 2021.



PROFIL DES RÉPONDANTS

Pour être admissibles au sondage, les répondants devaient être résidents du Québec, être âgés d'au moins 18 ans et avoir au moins un enfant de cinq ans et moins, selon son âge au moment de l'appel, ou encore, attendre un enfant.



ÉCHANTILLON

Total de **1 000 répondants**.

Le taux de réponse de l'étude est de 30,4 %.


La marge d'erreur maximale pour un échantillon de cette taille sur une population finie est de $\pm 3,1\%$, 19 fois sur 20.

Méthodologie - Sondage parents (2/2)



RÉSULTATS

Les données ont été pondérées selon la variable «taux de familles monoparentales» (voir l'encadré sur la méthode de calcul plus bas).

Les éléments présentés dans les bulles grises  indiquent des résultats significativement différents, d'un point de vue statistique, à ceux observés chez les autres répondants (selon un niveau de confiance de 95 % ou plus). On peut affirmer que deux proportions ou moyennes sont significativement différentes seulement lorsque les tests statistiques¹ le confirment.

En raison des arrondis, certaines sommes peuvent ne pas faire exactement 100 % ou correspondre à l'addition manuelle des chiffres.

Calcul du taux de familles monoparentales

Selon l'Institut de la statistique du Québec², le pourcentage de familles monoparentales au sein des familles avec enfant de 24 ans et moins était de 24,9 % en 2006 et de 26,5 % en 2016, soit une croissance de 6,4 %. La donnée n'est pas disponible pour les familles avec de jeunes enfants.

Selon une étude du MFA réalisée en 2011 mais dont les dernières données sont de 2006³, le pourcentage de familles monoparentales au sein des familles avec enfant dont le plus jeune a entre 0 et 6 ans était de 16,8 % en 2006. Pour effectuer une projection en 2016, nous avons ajouté une croissance de 6,4 %, ce qui donne un pourcentage de 17,9 %

1. Test bilatéral effectué selon la loi normale en comparant le pourcentage d'une cellule avec le pourcentage associé à la ou les cellule(s) formant le complément du sous-groupe concerné.
2. Institut de la statistique du Québec, Familles selon la structure, la présence d'enfants et l'âge des enfants, Québec, 1986-2016.
3. Ministère de la Famille et des Aînés, Un portrait statistique des familles au Québec, 2011, p. 134-135 (les données les plus récentes sont de 2006).

Méthodologie - Sondage entreprises (1/2)



MÉTHODE DE COLLECTE DES DONNÉES

Le sondage auprès des entreprises a été réalisé entièrement par téléphone. Les répondants avaient toutefois la possibilité de compléter le questionnaire en ligne.

La durée approximative des entrevues était de 11 minutes, en français ou en anglais.

Un prétest du questionnaire a été réalisé le 18 juin 2021. Aucune modification n'a été apportée au questionnaire suite au prétest. Le questionnaire est présenté à l'annexe 2.

La collecte proprement dite a eu lieu du 21 juin au 8 juillet 2021.



PROFIL DES RÉPONDANTS

Afin d'optimiser la probabilité de rejoindre des entreprises qui ont des emplois dont l'horaire est atypique, six secteurs d'activité ont été ciblés : le secteur agricole, le manufacturier (fabrication), le commerce de détail, la santé, la restauration et l'hébergement. L'objectif était de rejoindre 75 entreprises de chacun des six secteurs.

Pour être admissible au sondage, les entreprises devaient avoir au moins 5 employés.



ÉCHANTILLON

Total de **455 répondants**.

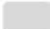
Le taux de réponse de l'étude est de 10,3 %. Ce taux, en apparence bas, s'explique par la courte période de collecte allouée pour le sondage. Il faut préciser que 1 059 rendez-vous avaient été pris pour après la fin de la période de collecte. Si cette période avait été plus longue, le taux de réponse aurait été nettement plus élevé.

La marge d'erreur maximale pour un échantillon de cette taille sur une population finie est de $\pm 4,6\%$, 19 fois sur 20.

Méthodologie - Sondage entreprises (2/2)



RÉSULTATS

Les éléments présentés dans les bulles grises  indiquent des résultats significativement différents, d'un point de vue statistique, à ceux observés chez les autres répondants (*selon un niveau de confiance de 95 % ou plus*). On peut affirmer que deux proportions ou moyennes sont significativement différentes seulement lorsque les tests statistiques¹ le confirment.

En raison des arrondis, certaines sommes peuvent ne pas faire exactement 100 % ou correspondre à l'addition manuelle des chiffres.

1. Test bilatéral effectué selon la loi normale en comparant le pourcentage d'une cellule avec le pourcentage associé à la ou les cellule(s) formant le complément du sous-groupe concerné.

Faits saillants

Faits saillants : Section 1 - Parents (1/4)

Solution de garde habituelle – enfants de 0 à 5 ans

- ▶ Les principaux modes de garde utilisés sont le CPE (35 %), la garderie subventionnée (24 %), le réseau familial (24 %) et la garde en milieu familial reconnu (20 %). La halte-garderie (6 %) et la garde en milieu familial non reconnu (7 %) sont les moins utilisées.
 - 14 % des répondants n'utilisent aucun mode de garde, 45 % en utilisent un seul, 23 % en utilisent deux et 17 % au moins trois.
- ▶ Seulement 13 % des répondants utilisent actuellement des modes de garde atypiques pour combler leurs besoins de garde.
- ▶ Une proportion plutôt élevée des répondants, 40 %, a des besoins de garde atypique non comblés, principalement moins de 5 jours par semaine (19 %), tôt le matin avant 7h (15 %), selon des horaires rotatifs, cycliques ou variables (14 %) et la fin de semaine (13 %).

Solution de garde habituelle – enfants de 6 à 12 ans

- ▶ Les principaux modes de garde utilisés sont la garde en milieu scolaire (58 %), le réseau familial (14 %) et le gardiennage à domicile (12 %). La halte-garderie (2 %) et la garde en milieu familial non reconnu (3 %) sont les moins utilisées.
 - 12 % des répondants n'utilisent aucun mode de garde, 69 % en utilisent un seul, 10 % en utilisent deux et 2 % au moins trois.
- ▶ 18 % des répondants ont des besoins de garde atypique non comblés.

Solution de garde habituelle – mesures de conciliation famille-travail-études

- ▶ L'aménagement du temps de travail est relativement fréquent (39 %), mais le service de garde en entreprise (14 %) et la compensation monétaire (6 %) sont peu ou très peu mentionnés.

Faits saillants : Section 1 - Parents (2/4)

Besoins de garde futurs des parents – enfants de 0 à 5 ans et enfant à naître

- ▶ 45 % des répondants prévoient au moins un besoin de garde atypique au cours de la prochaine année, principalement moins de 5 jours par semaine (21 %), la fin de semaine (17 %), tôt le matin avant 7h (17 %), le soir (15 %), selon des horaires rotatifs, cycliques ou variables (15 %) et sur appel/sur demande (15 %).
 - Les besoins sont proportionnellement plus grands chez les jeunes de 18 à 34 ans, les hommes, les non-francophones, les répondants aux études et ceux qui travaillent dans le secteur de la santé et des services sociaux.
- ▶ 91 % des répondants prévoyant avoir des besoins de garde atypique envisagent au moins un mode de garde pour combler les besoins de garde à horaire atypique, principalement le réseau familial (51 %), le CPE (45 %), le gardiennage à domicile (42 %) et la garderie subventionnée (33 %).

Besoins de garde futurs des parents – enfants de 6 à 12 ans

- ▶ 24 % des répondants prévoient des besoins de garde atypique au cours de la prochaine année.
 - Les besoins sont proportionnellement plus grands chez les non-francophones.
- ▶ Les principaux modes de garde envisagés pour combler les besoins de garde à horaire atypique sont réseau familial (52 %), le gardiennage à domicile (45 %), la garde en milieu scolaire (34 %) et la garde en milieu familial reconnu (26 %).

Faits saillants : Section 1 - Parents (3/4)

Besoins de garde futurs des parents – autres

- ▶ 86 % des répondants préfèrent utiliser toujours la même solution ou le même mode de garde pour l'ensemble de leurs besoins.
- ▶ 38 % préfèrent que le service de garde soit en transit entre leur domicile et leur lieu de travail et 32 % préfèrent que ce soit à proximité de leur lieu de travail ou d'études.
- ▶ 52 % estiment qu'il est très facile ou plutôt facile d'avoir accès à une solution de dépannage pour leurs besoins de garde atypique.
- ▶ L'absence de solution de garde atypique a eu un impact sur la situation d'emploi : 21 % des répondants ont déjà refusé un emploi, 43 % ont refusé de faire des heures additionnelles de travail et 23 % déjà changé d'emploi, d'horaire d'études ou mis fin à des études.
- ▶ 59 % des répondants considèreraient un emploi dont l'horaire est atypique ou un retour aux études, si une solution de garde atypique répondait à leurs besoins.
- ▶ 29 % des répondants ont été obligés d'accepter une entente de garde qui excédait leurs besoins.

Préférence des parents pour la garde à horaires atypiques

- ▶ S'ils n'avaient pas de place dans un service de garde subventionné pour leurs besoins de garde atypique, seulement 12 % des répondants seraient prêts à payer plus de 50 \$ par jour par enfant. Cependant, ce pourcentage monte rapidement avec une baisse de prix : 33 % si c'est plus de 40 \$ par jour et 70 % si c'est plus de 30 \$ par jour.
- ▶ Parmi les onze facteurs de choix d'un service de garde mesurés, huit sont jugés particulièrement importants par les répondants qui ont des besoins non comblés de garde atypique ou prévoient avoir des besoins de garde atypique.
 - Les plus importants sont la sécurité (moyenne de 9,4 sur 10), la qualification du personnel (8,9), l'alimentation (8,7) et le programme éducatif (8,6) et la possibilité de faire garder les enfants au même endroit (8,5). Les facteurs les moins importants (ayant néanmoins une certaine importance) sont la disponibilité des horaires de jour, de soir, de nuit et de fin de semaine (5,3), la possibilité de réserver uniquement pour les plages horaires qui répondent aux besoins (5,9) et la flexibilité de changer l'horaire selon les besoins (6,7).

Faits saillants : Section 1 - Parents (4/4)

Conclusion

- ▶ Il y a peu d'utilisation actuelle des modes de garde atypiques (13 %) alors que les besoins sont relativement importants pour les enfants de 0 à 5 ans (40 %), dans un contexte où les parents doivent composer avec peu de mesures de conciliation famille-travail-études offertes par leur employeur, ce qui complique davantage leur situation.
- ▶ Au cours de la prochaine année, les besoins de garde atypique non comblés seront légèrement plus importants qu'actuellement pour les enfants de 0 à 5 ans ou l'enfant à naître (45 %). Que ce soit en matière des différents types d'horaires non usuels et types de fréquentation, les besoins sont relativement bien répartis. Seul le besoin pour la nuit est nettement moins exprimé.
- ▶ Les parents expriment certaines préférences et préoccupations, entre autres l'utilisation de la même solution ou du même mode de garde pour l'ensemble de leurs besoins, le prix à payer s'il y a absence de service de garde subventionné (pas plus de 30 \$ par jour par enfant) et l'importance de plusieurs facteurs dans le choix d'un service de garde.
- ▶ La présence d'une offre de garde atypique aurait un impact positif sur la situation d'emploi, ce qui appuie encore davantage l'importance du besoin de garde atypique et la nécessité d'avoir une offre plus étayée de services de garde éducatifs à l'enfance pour combler ce besoin.

Faits saillants : Section 2 - Entreprises (1/2)

Prévalence des horaires atypiques

- ▶ 92 % des entreprises interrogées – qui comprennent le secteur agricole, le manufacturier, le commerce de détail, la santé, la restauration et l'hébergement – ont des employés qui occupent un emploi dont l'horaire est atypique.
- ▶ En matière d'horaires non usuels, les types d'horaire atypique les plus mentionnés sont la fin de semaine (63 %), le soir à partir de 17h (57 %) et tôt le matin avant 7h (45 %). En matière de fréquentation, les mentions les plus courantes sont à temps partiel (73 %), selon des horaires rotatifs, cycliques ou variables (52 %), par bloc d'heures / par demi-journées (45 %) et saisonniers (43 %).
 - Les types d'horaire atypique sont plus nombreux en restauration et en hébergement et dans les plus grandes entreprises.
- ▶ Le nombre moyen d'employés occupant un emploi dont l'horaire est atypique est de 24,5, soit 57 % du nombre total d'employés.
- ▶ Le nombre moyen d'employés ayant au moins un enfant de 0 à 12 ans est de 4,7, soit 19 % du total des employés qui occupent un emploi dont l'horaire est atypique.

Enjeux

- ▶ Seulement 9 % des entreprises répondantes ont un service de garde en leur sein. Parmi celles-ci, la totalité dit que le service de garde est en opération de jour et 28 % qu'il est en opération tôt le matin. À peu près aucun service de garde n'est en opération de soir, de nuit ou de fin de semaine.
- ▶ 62 % des entreprises sondées ont un service de garde à proximité de leur établissement. Parmi celles-ci, la plupart (94 %) disent que le service de garde est en opération de jour et 28 % qu'il est en opération tôt le matin. À peu près aucun service de garde à proximité n'est en opération de soir, de nuit ou de fin de semaine.
- ▶ 40 % des répondants éprouvent des difficultés à recruter des employés pour des postes dont l'horaire est atypique, en raison d'une absence de solution de garde atypique qui répond à leurs besoins.
- ▶ 24 % des répondants affirment que l'absence de solution de garde correspondant aux horaires de travail atypiques a été mentionnée souvent ou occasionnellement par d'anciens employés comme motif de départ (davantage chez les plus grandes entreprises).

Faits saillants : Section 2 - Entreprises (2/2)

Enjeux (suite)

- ▶ Le taux d'absentéisme au travail lié au manque de solutions de garde a augmenté dans 37 % des entreprises, davantage chez les plus grandes.
- ▶ La présence d'une solution de garde au sein ou à proximité de l'entreprise aurait un impact positif : elle favoriserait le recrutement (42 %) et la rétention du personnel (42 %) et la réduction du taux d'absentéisme (44 %), davantage chez les plus grandes entreprises.
- ▶ 37 % des répondants estiment que les besoins de garde non comblés de leurs employés ayant un horaire atypique s'avèrent un enjeu très important ou plutôt important.
- ▶ 95 % des répondants offrent au moins une mesure pour faciliter le recrutement de personnel. Les principales sont les congés pour responsabilités familiales (81 %), la flexibilité des horaires ou l'aménagement du temps de travail (77 %) et la possibilité d'accumuler du temps (57 %). La moins mentionnée est l'aide à la garde d'enfants (11 %).

Intérêt à conclure un partenariat

- ▶ En matière d'intérêt à établir un partenariat avec le ministère de la Famille, 43 % des entreprises feraient la promotion des services de garde atypique dans leur établissement ou à proximité auprès de leur personnel, 19 % se disent intéressées à faire un prêt d'installation ou de locaux et 17 % participeraient financièrement au développement d'un service de garde en entreprise (davantage dans le secteur de la santé).

Conclusion

- ▶ Les horaires atypiques sont très prévalents dans les six secteurs d'activité ciblés.
- ▶ L'offre en matière de services de garde à horaire atypique est très limitée, voire presque inexistante.
- ▶ Les besoins de garde non comblés des employés ayant un horaire atypique constituent un enjeu relativement important.
- ▶ Plusieurs entreprises expriment un intérêt à établir une forme de partenariat avec le Ministère.

SECTION 1 - PARENTS

Profil des répondants

Genre

	Total
Genre	(n=1 000)
Femme	68 %
Homme	32 %

Statut de la famille

	Total
Vit en couple ou avec un autre adulte qui prend soin de l'enfant ou des enfants	(n=1 000)
Oui	82 %
Non	18 %

Occupation

	Répondant	Conjoint / autre adulte qui prend soin des enfants
Occupation	(n=1 000)	(n=821)
En situation de travail	75 %	85 %
Aux études	5 %	3 %
À la maison	23 %	13 %

	Total
Occupation du couple	(n=821)
Les deux au travail ou aux études	68 %
Un des deux au travail ou aux études	28 %
Aucun des deux au travail ou aux études	4 %

Les deux tiers des répondants sont des femmes. En matière de statut de famille, 82 % des répondants vivent en couple ou avec un adulte qui prend soin des enfants. Sur le plan de l'occupation, les trois quarts des répondants sont en situation de travail et 23 % sont à la maison. Chez le conjoint ou l'adulte qui prend soin des enfants, les pourcentages sont respectivement de 85 % et 13 %.

Q34. Noter le genre du répondant. Base : Tous les répondants (n=1 000).

Q2. Vivez-vous en couple ou encore, avec un autre adulte qui prend soin de l'enfant ou des enfants? Base : Tous les répondants (n=1 000).

Q3a. Quelle est votre occupation? (*Plusieurs mentions possibles*) Base : Tous les répondants (n=1 000).

Q3b. Quelle est l'occupation de votre conjoint ou de l'autre adulte qui prend soin des enfants? (*Plusieurs mentions possibles*) Base : Répondants qui vivent en couple ou avec un autre adulte qui prend soin de l'enfant ou des enfants (n=821).

Nombre d'enfants

	0 à 5 ans	6 à 12 ans
Nombre d'enfants	(n=1 000)	(n=1 000)
Aucun	0 %	60 %
1	64 %	29 %
2 ou plus	35 %	10 %
NRP	1 %	0 %
Moyenne	1,4	0,5

Scolarité

	Total
Scolarité	(n=1 000)
Primaire	1 %
Secondaire	20 %
Collégial	32 %
Universitaire	46 %

Âge

	Total
Âge	(n=1 000)
18 à 24 ans	5 %
25 à 34 ans	46 %
35 à 44 ans	43 %
45 ans et plus	5 %

Les répondants ont, en moyenne, 1,4 enfant de 0 à 5 ans : 64 % en ont un et 35 % en ont deux ou plus. Quant aux enfants de 6 à 12 ans, 60 % des répondants n'en ont aucun, 29 % un seul et 10 % deux ou plus, pour une moyenne de 0,5.

La moitié (51 %) des répondants ont moins de 35 ans, mais peu (5 %) ont moins de 25 ans. Seulement 5 % ont 45 ans et plus.

Les répondants sont scolarisés: 46 % ont un diplôme universitaire et 21 % ont une scolarité de niveau secondaire ou moins.

Q4a. Combien d'enfants de 5 ans ou moins vivent habituellement avec vous au domicile? Base : Tous les répondants (n=1 000), excluant ceux ayant répondu *ne répond pas* (NRP).

Q4b. Combien d'enfants de 6 à 12 ans ou moins vivent habituellement avec vous au domicile? Base : Tous les répondants (n=1 000), excluant ceux ayant répondu *ne répond pas* (NRP).

Q27. À quel groupe d'âge appartenez-vous? Base : Tous les répondants (n=1 000).

Q28. Quel est le dernier niveau de scolarité que vous avez complété? Base : Tous les répondants (n=1 000).

Langue

	Total
Langue parlée le plus souvent à la maison	(n=1 000)
Français	90 %
Anglais	16 %
Autre	4 %

Taille de la municipalité

	Total
Taille de la municipalité de résidence	(n=1 000)
Plus de 100 000 habitants	45 %
De 10 000 à 100 000 habitants	38 %
Moins de 10 000 habitants	16 %

Revenu

	Total
Revenu brut du ménage	(n=1 000)
Moins de 20 000 \$	4 %
De 20 000 \$ à 39 999 \$	9 %
De 40 000 \$ à 59 999 \$	12 %
De 60 000 \$ à 79 999 \$	15 %
De 80 000 \$ à 99 999 \$	18 %
De 100 000 \$ à 119 999 \$	15 %
120 000 \$ et plus	22 %
Ne répond pas	4 %

Neuf répondants sur dix parlent le plus souvent français à la maison et 20 % parlent l'anglais ou une autre langue (les réponses multiples étaient possibles).

Près de la moitié des répondants (45 %) résident dans une municipalité de plus de 100 000 habitants.

Le niveau de revenu du ménage des répondants est plutôt élevé : 37 % des ménages gagnent 100 000 \$ et plus tandis que 25 % gagnent moins de 60 000 \$.

Q29. Quelle langue parlez-vous le plus souvent à la maison? (*Deux mentions possibles*) Base : Tous les répondants (n=1 000).

Q30. Afin d'établir dans quelle région vous habitez, pouvez-vous m'indiquer les trois premiers caractères de votre code postal ? Base : Tous les répondants (n=1 000).

Q33. Quel est revenu brut annuel de votre ménage? Base : Tous les répondants (n=1 000).

Secteur d'activité de travail

Sur le plan du secteur d'activité dans lequel travaillent les répondants, environ 80 % œuvrent dans le secteur tertiaire dont près de la moitié dans trois secteurs, soit la santé (17 %), l'éducation (11 %) et les administrations publiques (11 %). Les secteurs secondaire et primaire comptent respectivement pour 10 % et 1 % des réponses. Notons que près de 3 % ne travaillent pas et 7 % n'ont pas précisé le secteur (réponse trop vague ou floue) ou n'ont pas répondu.

Le fait qu'une majorité de répondants soient des femmes et qu'une majorité des conjoints soient des hommes se perçoit sur les secteurs dans lesquels travaillent les conjoints. Des différences marquées se constatent : secteurs primaire et secondaire (11 % des répondants, 23 % des conjoints), transport en entreposage (3 % et 7 %), santé (17 % et 10,5 %) et éducation (11 % et 7 %).

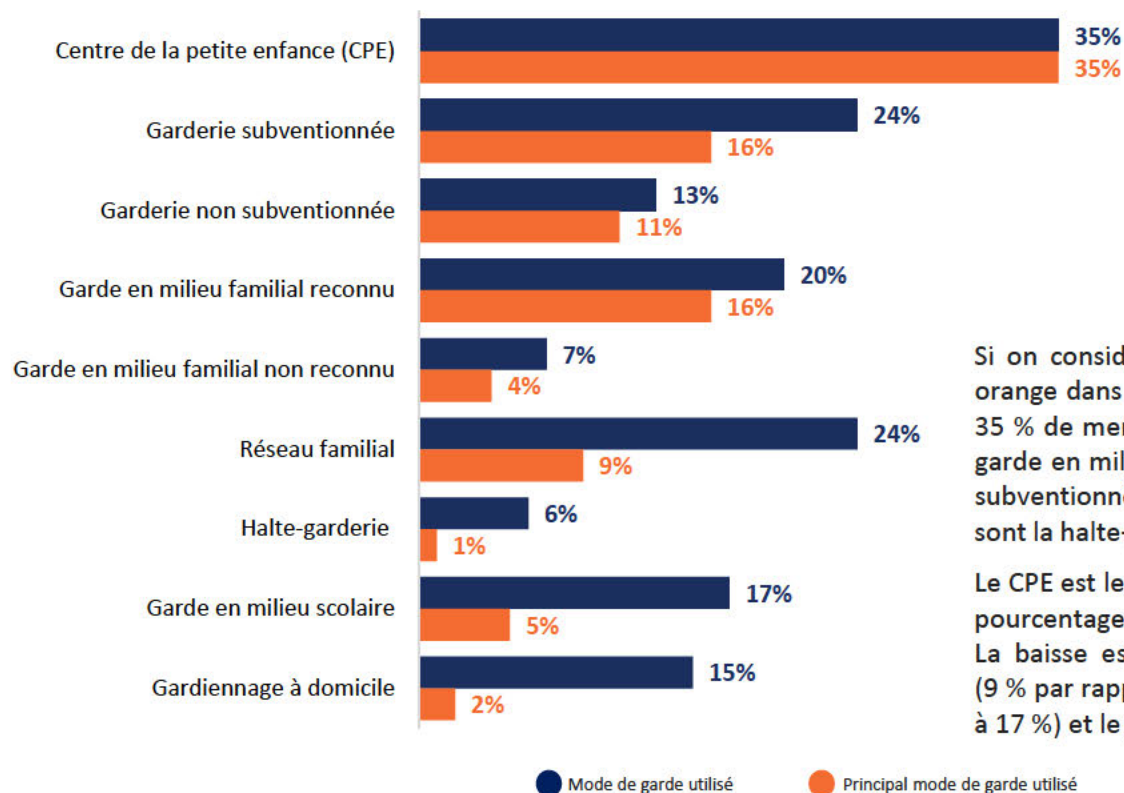
	Primaire	Secondaire	Tertiaire	Répondant	Conjoint / autre adulte qui prend soin des enfants
Secteur d'activité				(n=1 000)	(n=821)
Secteur primaire (agriculture, forêt, pêche, extraction minière)				1,4 %	3,9 %
Services publics d'électricité, de gaz et d'eau				0,5 %	0,9 %
Secteur secondaire – construction				4,3 %	10,8 %
Secteur secondaire – fabrication				4,7 %	7,7 %
Commerce de gros				0,5 %	1,2 %
Commerce de détail				5,8 %	4,6 %
Transport et entreposage				2,7 %	6,7 %
Industrie de l'information et industrie culturelle				3,1 %	2,1 %
Finance et assurances				5,3 %	4,1 %
Services immobiliers et services de location				0,7 %	0,5 %
Services professionnels, scientifiques et techniques				9,9 %	9,5 %
Gestion de sociétés et d'entreprises				0,8 %	1,5 %
Services administratifs, services de soutien, services de gestion des déchets et services d'assainissement				4,5 %	4,0 %
Services d'enseignement (éducation)				10,6 %	6,8 %
Soins de santé et assistance sociale				17,4 %	10,5 %
Arts, spectacles et loisirs				1,3 %	2,3 %
Services d'hébergement et de restauration				2,4 %	2,6 %
Autres services (sauf les administrations publiques)				3,8 %	4,6 %
Administrations publiques (fédéral, provincial, municipal)				10,6 %	8,2 %
Non précisé / Ne répond pas				6,6 %	5,2 %
Ne travaille pas (au foyer, maladie, étudiant, etc.)				3,0 %	2,6 %

Q31a. Dans quel secteur d'activité travaillez-vous? Base : Tous les répondants (n=1 000).

Q31b. Dans quel secteur d'activité travaille votre conjoint ou de l'autre adulte qui prend soin des enfants? Base : Répondants qui vivent en couple ou avec un autre adulte qui prend soin de l'enfant ou des enfants (n=821).

Solution de garde habituelle

Modes de garde utilisés pour les enfants de 0 à 5 ans (1/3)



Si on considère le mode de garde utilisé pour les enfants de 0 à 5 ans (ensemble des mentions «oui», en bleu dans le graphique), le CPE arrive en tête avec 35 % de mentions. Suivent à égalité la garderie subventionnée et le réseau familial (24 % chacun), puis la garde en milieu familial reconnu (20 %). Les modes de garde les moins mentionnés sont la halte-garderie (6 %) et la garde en milieu familial non reconnu (7 %).

Si on considère uniquement le mode de garde le plus utilisé (en orange dans le graphique), le CPE arrive très largement en tête avec 35 % de mentions. Suivent à égalité la garderie subventionnée et la garde en milieu familial reconnu (16 % chacun), puis la garderie non subventionnée (11 %). Les modes de garde les moins mentionnés sont la halte-garderie (1 %) et le gardiennage à domicile (2 %).

Le CPE est le seul mode de garde pour lequel il n'y a pas de baisse du pourcentage «le plus utilisé» par rapport au pourcentage «utilisé». La baisse est particulièrement importante pour le réseau familial (9 % par rapport à 24 %), la garde en milieu scolaire (5 % par rapport à 17 %) et le gardiennage à domicile (2 % par rapport à 15 %).

Q5. Utilisez-vous, oui ou non, les modes de garde suivants pour votre ou vos enfants de 5 ans ou moins? Base : Tous les répondants (n=1 000).

Q6. Vous avez mentionné utiliser les modes de garde suivants (*lire les modes utilisés*, minimum 2). Lequel utilisez-vous le plus souvent? Base : Répondants qui utilisent plus d'un mode de garde pour leur(s) enfant(s) de 5 ans ou moins (n=407).

Modes de garde utilisés pour les enfants de 0 à 5 ans (2/3)

Les écarts statistiquement significatifs par segment de répondants pour les six modes de garde les plus utilisés sont présentés dans les bulles ci-dessous. Parmi les principaux constats, on remarque que :

- Les répondants qui sont en situation de travail et ceux dont les deux (répondant et conjoint) sont au travail ou aux études utilisent proportionnellement plus le CPE, la garderie subventionnée, la garde en milieu familial reconnu et la garde en milieu scolaire.
- Les non-francophones utilisent plus que la moyenne la garderie subventionnée, le réseau familial et la garde en milieu scolaire.
- Les répondants qui ont un ou deux enfants de 6 à 12 ans utilisent davantage le CPE, la garderie subventionnée et la garde en milieu scolaire.
- Ceux qui résident dans une municipalité de plus de 100 000 habitants utilisent davantage le CPE et la garderie subventionnée.

CPE – plus utilisé par les répondants :

- Au travail (39 %)
- Les deux au travail ou aux études (40 %)
- 1 enfant de 6-12 ans (42 %)
- 35-44 ans (39 %)
- Scolarité universitaire (39 %)
- Municipalités plus de 100 000 habitants (39 %)
- Travaille secteurs primaire et secondaire (47 %)
- Travaille services scient., professionnels et techniques (49 %)

GARDERIE SUBVENTIONNÉE – plus utilisée par les répondants :

- Au travail (27 %)
- Les deux au travail ou aux études (30 %)
- 2+ enfants de 6-12 ans (35 %)
- Scolarité collégiale (29 %)
- Non-francophones (33 %)
- Municipalités plus de 100 000 habitants (28 %)
- Travaille finance, assurances et services immobiliers (35 %)

RÉSEAU FAMILIAL – plus utilisé par les répondants :

- Non-francophones (33 %)

GARDE EN MILIEU FAMILIAL RECONNU – plus utilisée par les répondants :

- Au travail (21 %)
- Les deux au travail ou aux études (21 %)
- Revenu 80K\$ - 99K\$ (25 %)

GARDE EN MILIEU SCOLAIRE – plus utilisée par les répondants :

- Au travail (19 %)
- Les deux au travail ou aux études (21 %)
- 1 enfant de 6-12 ans (31 %)
- Hommes (23 %)
- 35-44 ans (20 %)
- Non-francophones (25 %)
- Travaille secteurs primaire et secondaire (26 %)

GARDIENNAGE À DOMICILE – plus utilisée par les répondants :

- Non-francophones (20 %)
- Travaille secteurs primaire et secondaire (22 %)
- Travaille santé et services sociaux (20 %)

Q5. Utilisez-vous, oui ou non, les modes de garde suivants pour votre ou vos enfants de 5 ans ou moins? Base : Tous les répondants (n=1 000).

Q6. Vous avez mentionné utiliser les modes de garde suivants (*lire les modes utilisés, minimum 2*). Lequel utilisez-vous le plus souvent? Base : Répondants qui utilisent plus d'un mode de garde pour leur(s) enfant(s) de 5 ans ou moins (n=407).

Modes de garde utilisés pour les enfants de 0 à 5 ans (3/3)

	Total
Nombre de modes de garde utilisés (sur 9)	<i>(n=1 000)</i>
Aucun	14 %
1	45 %
2	23 %
3	9 %
4 ou plus	8 %

14 % des répondants n'utilisent aucun des neuf modes de garde pour leur(s) enfant(s) de 0 à 5 ans, 45 % utilisent un seul mode de garde, 23 % en utilisent deux et 17 % au moins trois.

Les non-utilisateurs sont proportionnellement plus nombreux parmi les répondants à la maison, ceux dont les deux membres (eux et leur conjoint) ne sont pas au travail/aux études ou un seul des deux est au travail/aux études, les femmes, les plus jeunes, ceux faiblement scolarisés et à faible revenu.

Les utilisateurs de deux modes de garde ou plus sont proportionnellement plus nombreux parmi les répondants au travail, ceux dont les deux membres (eux et leur conjoint) sont au travail/aux études et ceux qui travaillent dans les secteurs primaire et secondaire.

N'UTILISE AUCUN MODE DE GARDE – plus fréquent chez les répondants :

- À la maison (34 %)
- Un des deux au travail ou aux études (30 %)
- Aucun des deux au travail ou aux études (42 %)
- Femmes (16 %)
- 18-34 ans (18 %)
- Scolarité secondaire ou moins (24 %)
- Revenu moins de 40K\$ (30 %)

UTILISE 1 MODE DE GARDE – plus fréquent chez les répondants :

- Au travail (47 %)
- Les deux au travail ou aux études (48 %)
- Revenu 100K\$ - 119K\$ (53 %)
- Revenu 120K\$ et plus (51 %)
- Francophones (47 %)
- Municipalités plus de 100 000 habitants (49 %)

UTILISE 2 MODES DE GARDE – plus fréquent chez les répondants :

- Au travail (25 %)
- Travaille secteurs primaire et secondaire (35 %)
- Travaille éducation (32 %)

UTILISE 3 MODES DE GARDE – plus fréquent chez les répondants :

- Au travail (11 %)
- Les deux au travail ou aux études (12 %)
- Femmes (11 %)

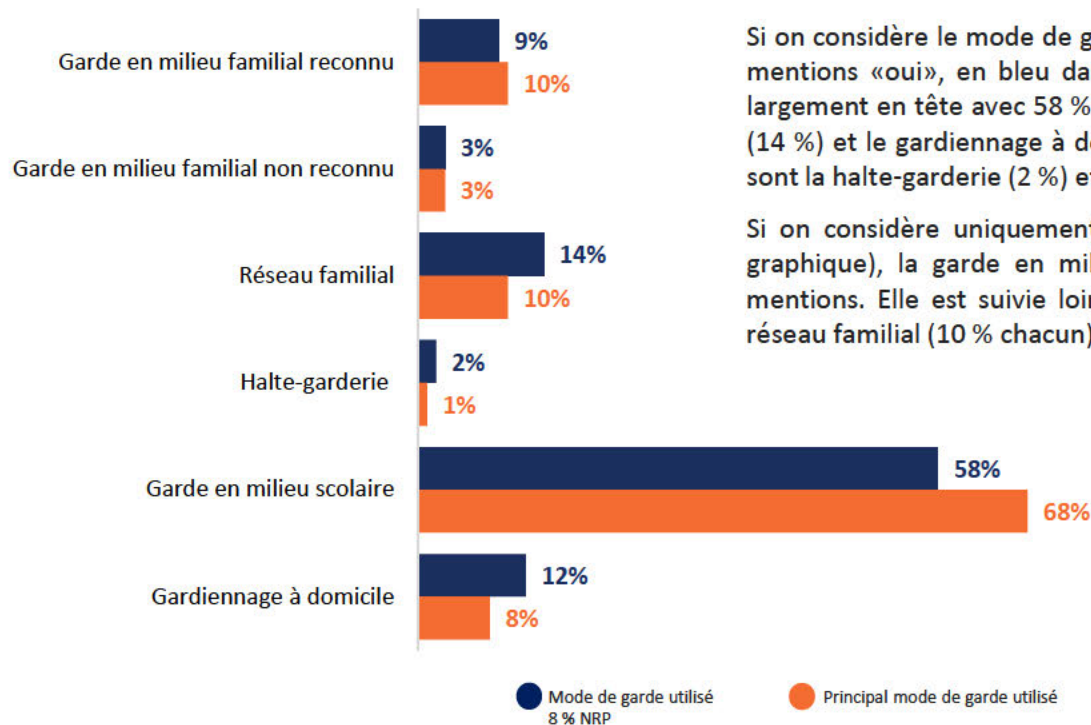
UTILISE 4+ MODES DE GARDE – plus fréquent chez les répondants :

- Les deux au travail ou aux études (9 %)
- Hommes (14 %)
- Non-francophones (19 %)
- Travaille secteurs primaire et secondaire (17 %)

Q5. Utilisez-vous, oui ou non, les modes de garde suivants pour votre ou vos enfants de 5 ans ou moins? Base : Tous les répondants (n=1 000).

Q6. Vous avez mentionné utiliser les modes de garde suivants (*lire les modes utilisés, minimum 2*). Lequel utilisez-vous le plus souvent? Base : Répondants qui utilisent plus d'un mode de garde pour leur(s) enfant(s) de 5 ans ou moins (n=407).

Modes de garde utilisés pour les enfants de 6 à 12 ans (1/3)



Si on considère le mode de garde utilisé pour les enfants de 6 à 12 ans (ensemble des mentions «oui», en bleu dans le graphique), la garde en milieu scolaire arrive très largement en tête avec 58 % de mentions. Suivent presque à égalité le réseau familial (14 %) et le gardiennage à domicile (12 %). Les mode de garde les moins mentionnés sont la halte-garderie (2 %) et la garde en milieu familial non reconnu (3 %).

Si on considère uniquement le mode de garde le plus utilisé (en orange dans le graphique), la garde en milieu scolaire arrive encore plus en tête avec 68 % de mentions. Elle est suivie loin derrière par la garde en milieu familial reconnu et le réseau familial (10 % chacun).

Pour la garde en milieu scolaire, on observe une hausse de 10 points du pourcentage «le plus utilisé» par rapport au pourcentage «utilisé». Cette hausse est contrebalancée par une baisse pour le réseau familial (10 % par rapport à 14 %) et le gardiennage à domicile (8 % par rapport à 12 %).

Q8. Quel(s) mode(s) de garde utilisez-vous habituellement pour votre ou vos enfants de 6 à 12 ans? (Plusieurs mentions possibles)

Base : Répondants qui ont un ou des enfants de 6 à 12 ans (n=395).

Q9. Vous avez mentionné utiliser les modes de garde suivants (lire les modes utilisés, minimum 2). Lequel utilisez-vous le plus souvent?

Base : Répondants qui utilisent plus d'un mode de garde pour leur(s) enfant(s) de 6 à 12 ans (n=48).

Modes de garde utilisés pour les enfants de 6 à 12 ans (2/3)

Les écarts statistiquement significatifs par segment de répondants pour les quatre modes de garde les plus utilisés sont présentés dans les bulles à droite. On remarque que :

- Les répondants qui sont en situation de travail, dont les deux (eux et leur conjoint) sont au travail/aux études, qui ont une scolarité et un revenu élevés, qui résident dans une municipalité de plus de 100 000 habitants et qui travaillent dans deux secteurs spécifiques (services scientifiques, professionnels et techniques et administrations publiques) utilisent proportionnellement plus la garde en milieu scolaire.
- Ceux qui sont à la maison, qui ont au moins deux enfants de 6 à 12 ans et qui résident dans une municipalité ayant entre 10 000 et 100 000 habitants utilisent davantage le gardiennage à domicile.
- Les 18 à 34 ans, ceux ayant un revenu moyen, les non-francophones et ceux qui travaillent dans les secteurs primaire et secondaire utilisent plus que la moyenne la garderie en milieu familial reconnu.

GARDE EN MILIEU SCOLAIRE – plus utilisée par les répondants :

- Au travail (68 %)
- Les deux au travail ou aux études (69 %)
- Scolarité universitaire (66 %)
- Revenu 100K\$ - 119K\$ (74 %)
- Municipalités plus de 100 000 habitants (66 %)
- Travail services scientifiques, professionnels et techniques (83 %)
- Travail administrations publiques (80 %)

RÉSEAU FAMILIAL – plus utilisé par les répondants :

- Aucun écart significatif

GARDIENNAGE À DOMICILE – plus utilisée par les répondants :

- À la maison (19 %)
- 2+ enfants de 6-12 ans (19 %)
- Municipalités 10 000 à 100 000 habitants (16 %)

GARDE EN MILIEU FAMILIAL RECONNU – plus utilisée par les répondants :

- 18-34 ans (15 %)
- Revenu 40K\$ - 59K\$ (19 %)
- Non-francophones (24 %)
- Travail secteurs primaire et secondaire (19 %)

Q8. Quel(s) mode(s) de garde utilisez-vous habituellement pour votre ou vos enfants de 6 à 12 ans? (*Plusieurs mentions possibles*)

Base : Répondants qui ont un ou des enfants de 6 à 12 ans (n=395).

Q9. Vous avez mentionné utiliser les modes de garde suivants (*lire les modes utilisés, minimum 2*). Lequel utilisez-vous le plus souvent?

Base : Répondants qui utilisent plus d'un mode de garde pour leur(s) enfant(s) de 6 à 12 ans (n=48).

Modes de garde utilisés pour les enfants de 6 à 12 ans (3/3)

	Total
Nombre de modes de garde utilisés (sur 6)	<i>(n=395)</i>
0	12 %
1	69 %
2	10 %
3 ou plus	2 %
NRP	7 %

Près de sept répondants sur dix utilisent un seul mode de garde pour leur(s) enfant(s) de 6 à 12 ans, 10 % en utilisent deux et 2 % au moins trois; 12 % n'en utilisent aucun.

N'UTILISE AUCUN MODE DE GARDE – plus fréquent chez les répondants :

- À la maison (33 %)
- Un des deux au travail ou aux études (30 %)
- Aucun deux au travail ou aux études (44 %)
- Scolarité secondaire ou moins (24 %)
- Revenu moins de 40K\$ (23 %)

UTILISE 1 MODE DE GARDE – plus fréquent chez les répondants :

- Au travail (74 %)
- Les deux au travail ou aux études (74 %)
- Municipalités plus de 100 000 habitants (75 %)
- Travaille services scientifiques, professionnels et techniques (85 %)

UTILISE 2 MODES DE GARDE – plus fréquent chez les répondants :

- Au travail (13 %)
- Les deux au travail ou aux études (12 %)
- 1 enfant de 0-5 ans (12 %)
- Femmes (12 %)

UTILISE 3 MODES DE GARDE OU PLUS – plus fréquent chez les répondants :

- Non-francophones (6 %)

Les non-utilisateurs sont proportionnellement plus nombreux parmi les répondants à la maison, ceux dont les deux membres (eux et leur conjoint) ne sont pas au travail/aux études ou un seul des deux est au travail/aux études, ceux faiblement scolarisés et à faible revenu.

Chez les utilisateurs, les répondants au travail et ceux dont les deux membres (eux et leur conjoint) sont au travail/aux études sont plus nombreux à utiliser un ou deux modes de garde.

Les femmes sont proportionnellement plus nombreuses à utiliser deux modes de garde tandis que les non-francophones utilisent davantage trois modes de garde ou plus.

Q8. Quel(s) mode(s) de garde utilisez-vous habituellement pour votre ou vos enfants de 6 à 12 ans? (*Plusieurs mentions possibles*)

Base : Répondants qui ont un ou des enfants de 6 à 12 ans (n=395).

Q9. Vous avez mentionné utiliser les modes de garde suivants (*lire les modes utilisés, minimum 2*). Lequel utilisez-vous le plus souvent?

Base : Répondants qui utilisent plus d'un mode de garde pour leur(s) enfant(s) de 6 à 12 ans (n=48).

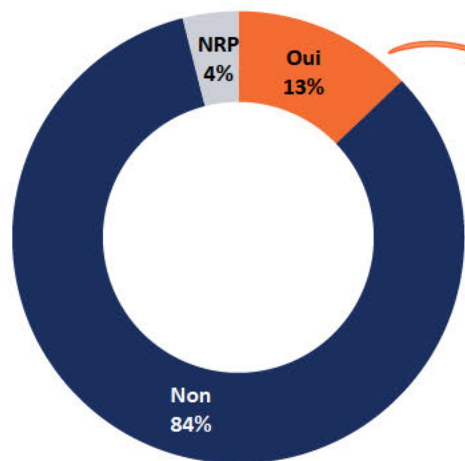
Utilisation de modes de garde atypiques (enfants de 0 à 5 ans)

Actuellement, seulement 13 % des répondants disent utiliser un ou des modes de garde atypiques pour combler les besoins de garde pour leur(s) enfant(s) de 0 à 5 ans. Cette proportion est plus élevée parmi les répondants qui travaillent dans les secteurs primaire et secondaire.

Ce faible pourcentage d'utilisation des modes de garde atypiques est possiblement attribuable à une insuffisance d'offre en matière de modes de garde atypiques et non à une insuffisance de besoin, telles les pages suivantes le démontrent.

13 % des répondants utilisent des modes de garde atypiques pour combler les besoins de garde pour leur(s) enfant(s) de 0-5 ans

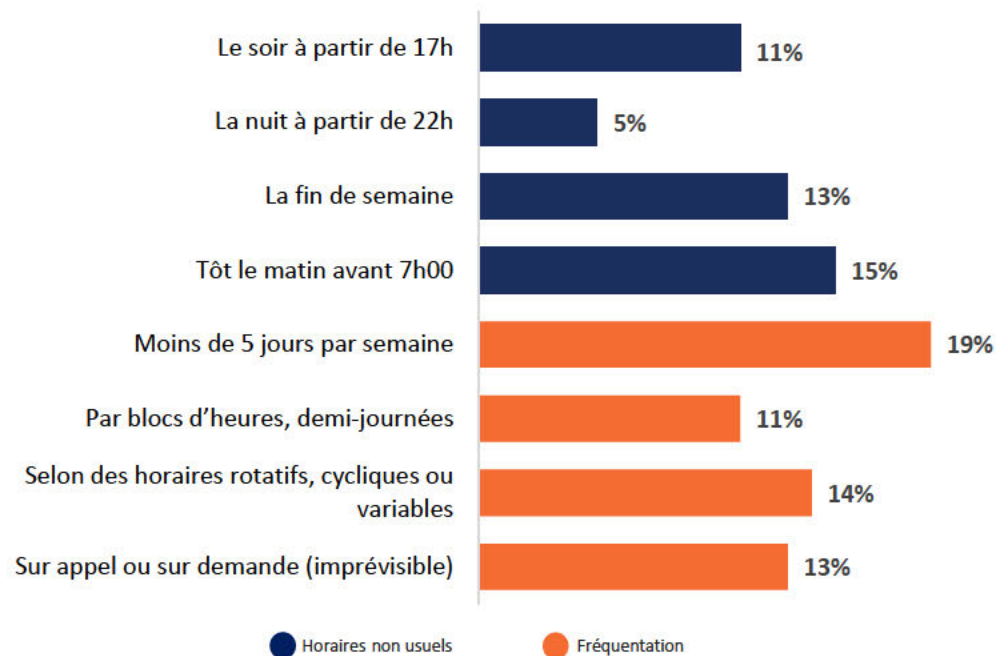
Le cas échéant, le mode de garde de loin le plus utilisé est le réseau familial/les amis (54 %), suivi du CPE (8 %), du gardiennage à domicile (8 %) et de la garderie (subventionnée ou non, 7 %).



Mode de garde le plus utilisé	(n=81)
Réseau familial / amis	54 %
CPE	8 %
Gardiennage à domicile	8 %
Garderie (non précisé si subventionnée ou non)	7 %
Garde en milieu familial (non précisé si reconnu ou non)	3 %
Halte-garderie	1 %
Autres	7 %
Ne répond pas	13 %

UTILISATION DE MODES DE GARDE ATYPIQUES – plus élevée chez les répondants :
- Travaille secteurs primaire et secondaire (20 %)

Besoins de garde atypique non comblés (enfants de 0 à 5 ans) (1/3)



Une proportion relativement élevée de 40 % des répondants disent avoir actuellement au moins un type de besoin de garde atypique non comblé pour leur(s) enfant(s) de 0 à 5 ans ou l'enfant à naître: 16 % en ont un, 8 % en ont deux et 16 % en ont trois ou plus.

Pour les horaires non usuels, les besoins les plus mentionnés sont tôt le matin avant 7h (15 %), la fin de semaine (13 %) et le soir à partir de 17h (11 %).

En matière de fréquentation, les besoins les plus mentionnés sont moins de 5 jours par semaine (19 %), selon des horaires rotatifs, cycliques ou variables (14 %) et sur appel ou sur demande (13 %).

	Total
Nombre de types de besoins actuels (sur 8)	(n=1 000)
Aucun	60 %
1	16 %
2	8 %
3 ou plus	16 %

40 % des répondants ont au moins un besoin de garde atypique non comblé pour leur(s) enfant(s) de 0-5 ans

Besoins de garde atypique non comblés (enfants de 0 à 5 ans) (2/3)

Les écarts statistiquement significatifs par segment de répondants pour les six types de besoins de garde atypique non comblés les plus mentionnés sont présentés dans les bulles ci-dessous. Parmi les principaux constats, mentionnons que :

- Les répondants qui travaillent dans deux secteurs en particulier ont plus de besoins que la moyenne : les secteurs primaire et secondaire (tôt le matin et le soir à partir de 17h) et le secteur de la santé et des services sociaux (tôt le matin, fin de semaine, moins de 5 jours par semaine).
- Les hommes ont également plus de besoins que la moyenne (le soir, moins de 5 jours par semaine, horaires rotatifs, cycliques ou variables et sur appel/sur demande).
- Les plus jeunes (18 à 34 ans) expriment plus de besoins que la moyenne (tôt le matin, fin de semaine, moins de 5 jours par semaine, horaires rotatifs, cycliques ou variables).
- Les non-francophones ont davantage de besoins pour le soir et les horaires sur appel/sur demande.
- Ceux qui résident dans une municipalité ayant entre 10 000 et 100 000 habitants expriment plus de besoins que la moyenne (tôt le matin, fin de semaine, horaires rotatifs, cycliques ou variables et sur appel/sur demande).

Horaires non usuels

BESOIN TÔT LE MATIN AVANT 7H – plus élevé chez les répondants :

- Pas d'enfant de 6-12 ans (17 %)
- 18-34 ans (20 %)
- Scolarité collégiale (19 %)
- Municipalités 10 000 à 100 000 habitants (18 %)
- Travaille secteurs primaire et secondaire (25 %)
- Travaille santé et services sociaux (21 %)

BESOIN LA FIN DE SEMAINE – plus élevé chez les répondants :

- Pas en couple (20 %)
- 18-34 ans (15 %)
- Municipalités 10 000 à 100 000 habitants (16 %)
- Travaille santé et services sociaux (23 %)

BESOIN LE SOIR À PARTIR DE 17H – plus élevé chez les répondants :

- Enfant de 6-12 ans (16 %)
- Hommes (18 %)
- Non-francophones (20 %)
- Travaille secteurs primaire et secondaire (20 %)

Fréquentation

BESOIN MOINS DE 5 JOURS PAR SEMAINE – plus élevé chez les répondants :

- À la maison (24 %)
- Un des deux au travail ou aux études (23 %)
- Hommes (22 %)
- 18-34 ans (23 %)
- Revenu 40K\$ - 59K\$ (29 %)
- Travaille santé et services sociaux (26 %)

BESOIN SELON DES HORAIRES ROTATIFS, CYCLIQUES OU VARIABLES – plus élevé chez les répondants :

- Hommes (18 %)
- 18-34 ans (18 %)
- Municipalités 10 000 à 100 000 habitants (17 %)

BESOIN SUR APPEL OU SUR DEMANDE – plus élevé chez les répondants :

- Hommes (17 %)
- Non-francophones (18 %)
- Municipalités 10 000 à 100 000 habitants (16 %)

Besoins de garde atypique non comblés (enfants de 0 à 5 ans) (3/3)

Les écarts statistiquement significatifs relatifs au nombre de types de besoins de garde atypique non comblés pour les enfants de 0 à 5 ans ou l'enfant à naître révèlent que :

- Les femmes, les 35 à 44 ans, les francophones, ceux qui sont très scolarisés et qui travaillent dans le milieu de l'éducation sont proportionnellement plus nombreux à n'exprimer aucun besoin de garde atypique.
- À l'autre extrémité, les hommes, les non-francophones et les travailleurs de la santé et des services sociaux sont plus nombreux à avoir au moins deux types de besoins.

N'A AUCUN BESOIN DE GARDE ATYPIQUE – plus fréquent chez les répondants :

- Femmes (62 %)
- 35-44 ans (68 %)
- Scolarité universitaire (64 %)
- Francophones (61 %)
- Travaille éducation (73 %)

A 1 BESOIN DE GARDE ATYPIQUE – plus fréquent chez les répondants :

- Pas d'enfant de 6-12 ans (17 %)

A 2 BESOINS DE GARDE ATYPIQUE – plus fréquent chez les répondants :

- Travaille santé et services sociaux (15 %)

A 3 BESOINS OU PLUS DE GARDE ATYPIQUE – plus fréquent chez les répondants :

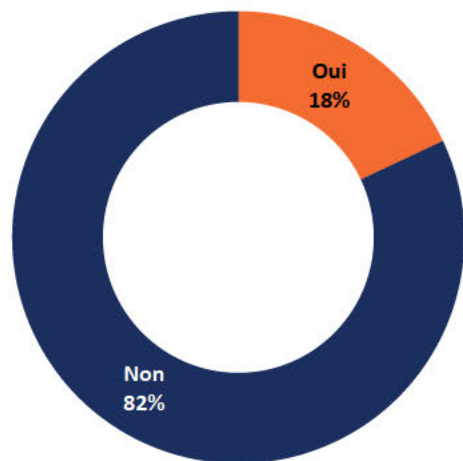
- Hommes (21 %)
- Non-francophones (25 %)

Besoins de garde atypique non comblés (enfants de 6 à 12 ans)

Un peu moins d'un répondant sur cinq (18 %) mentionne avoir des besoins de garde atypique non comblés pour son (ses) enfant(s) de 6 à 12 ans. Cela est nettement moins que le pourcentage de ceux qui ont des besoins pour leur(s) enfant(s) de 0 à 5 ans (40 %).

Les hommes, les 18 à 34 ans, les non-francophones et les travailleurs de la santé et des services sociaux sont plus proportionnellement nombreux à exprimer des besoins pour leur(s) enfant(s) de 6 à 12 ans. Ces profils sont sensiblement les mêmes (sauf les 18 à 34 ans) que les profils exprimant au moins deux besoins de garde atypique non comblés pour leur(s) enfant(s) de 0 à 5 ans.

18 % des répondants ont des besoins de garde atypique non comblés pour leur(s) enfant(s) de 6-12 ans



BESOINS DE GARDE ATYPIQUE NON COMBLÉS – plus

élevés chez les répondants :

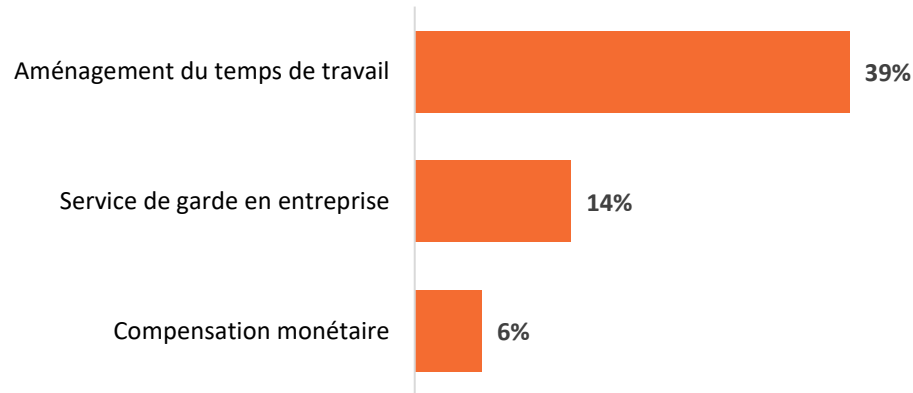
- Hommes (24 %)
- 18-34 ans (24 %)
- Non-francophones (29 %)
- Travaille santé et services sociaux (33 %)

Mesures de conciliation famille-travail-études

Lorsqu'on demande aux personnes sondées si leur employeur propose certaines mesures de conciliation famille-travail-études, seul l'aménagement du temps de travail est mentionné par une proportion non négligeable de répondants (39 %). Le service de garde en entreprise (14 %) et la compensation monétaire (6 %) sont peu ou très peu mentionnés.

L'analyse des écarts statistiquement significatifs pour les trois mesures montre que :

- Ces mesures sont plus en vigueur dans le secteur tertiaire où sont fortement présents les professionnels et les cols blancs (administrations publiques, services scientifiques, professionnels et techniques, finance, assurances et services immobiliers).
- Les répondants dont les deux (eux et leur conjoint) sont au travail/aux études, les hommes et ceux ayant une scolarité de niveau universitaire sont plus nombreux à bénéficier de telles mesures (deux des trois mesures pour chacun de ces segments).



AMÉNAGEMENT DU TEMPS DE TRAVAIL – plus fréquent chez les répondants :

- Les deux au travail ou aux études (45 %)
- Hommes (44 %)
- 35-44 ans (43 %)
- Scolarité universitaire (47 %)
- Revenu 100K\$ - 119K\$ (45 %)
- Revenu 120K\$ et plus (46 %)
- Travaille services scient., professionnels et techniques (58 %)
- Travaille administrations publiques (56 %)

SERVICE DE GARDE EN ENTREPRISE – plus fréquent chez les répondants :

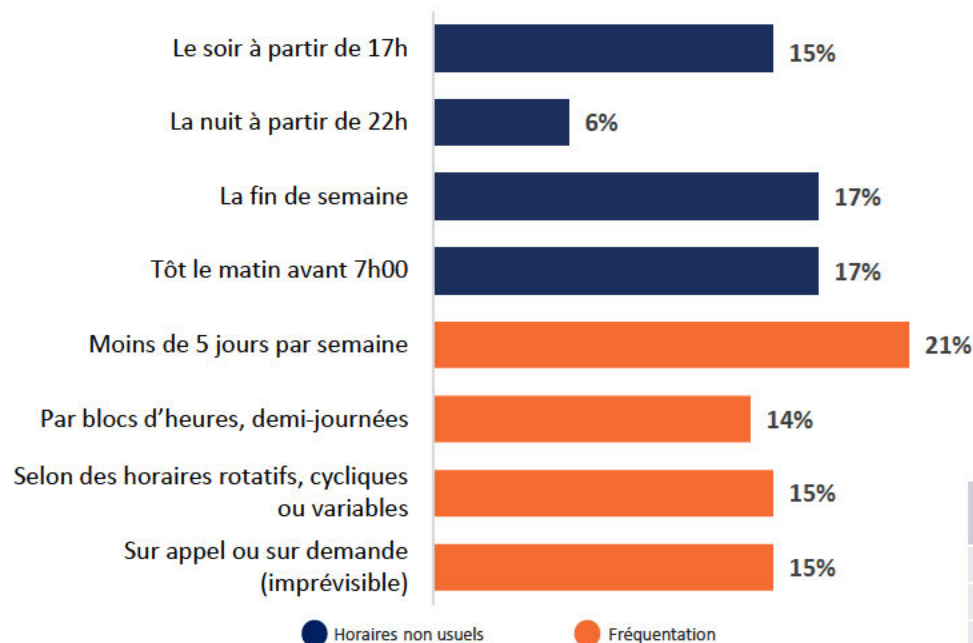
- Les deux au travail ou aux études (16 %)
- Municipalités plus de 100 000 habitants (18 %)
- Travaille administrations publiques (25 %)

COMPENSATION MONÉTAIRE – plus fréquente chez les répondants :

- Hommes (10 %)
- Scolarité universitaire (7 %)
- Non-francophones (14 %)
- Travaille finance, assurances et services immobiliers (13 %)

Besoins de garde futurs des parents

Besoins futurs de garde atypique (enfants de 0 à 5 ans) (1/3)



Près de la moitié des répondants (45 %) prévoient avoir au moins un type de besoin de garde atypique pour leur(s) enfant(s) de 0 à 5 ans ou l'enfant à naître d'ici les 12 prochains mois; 17 % en auront un, 10 % en auront deux, 7 % en auront trois et 12 % en auront quatre ou plus.

Sur le plan des horaires non usuels, les besoins les plus mentionnés sont tôt le matin avant 7h (17 %), la fin de semaine (17 %) et le soir à partir de 17h (15 %).

Quant à la fréquentation, les besoins les plus mentionnés sont moins de 5 jours par semaine (21 %), selon des horaires rotatifs, cycliques ou variables (15 %) et sur appel/sur demande (15 %).

Ces données sont sensiblement les mêmes que celles sur les besoins actuellement non comblés, sinon que les besoins futurs seront très légèrement plus grands.

	Total
Nombre de types de besoins futurs (sur 8)	(n=1 000)
Aucun	55 %
1	17 %
2	10 %
3	7 %
4 ou plus	12 %

45 % des répondants prévoient au moins un besoin de garde atypique pour leur(s) enfant(s) de 0-5 ans au cours de la prochaine année

Besoins futurs de garde atypique (enfants de 0 à 5 ans) (2/3)

Les écarts statistiquement significatifs par segment de répondants pour les six types de besoins futurs de garde atypique les plus mentionnés sont présentés dans les bulles ci-dessous. On y constate que certains segments en particulier auront davantage de besoins que la moyenne.

- Les jeunes de 18 à 34 ans : tôt le matin, moins de 5 jours par semaine, horaires rotatifs, cycliques ou variables, horaires sur appel/sur demande.
- Les non-francophones : fin de semaine, soir, horaires rotatifs, cycliques ou variables, horaires sur appel/sur demande.
- Les hommes : soir, moins de 5 jours par semaine, horaires rotatifs, cycliques ou variables.
- Les répondants qui travaillent dans le secteur de la santé et des services sociaux : tôt le matin, fin de semaine.
- Les répondants aux études : soir, horaires sur appel/sur demande.

Horaires non usuels

BESOIN TÔT LE MATIN AVANT 7H – plus élevé chez les répondants :

- Pas d'enfant de 6-12 ans (20 %)
- 18-34 ans (23 %)
- Scolarité collégiale (22 %)
- Travaille secteurs primaire et secondaire (29 %)
- Travaille santé et services sociaux (24 %)

BESOIN LA FIN DE SEMAINE – plus élevé chez les répondants :

- Pas en couple (27 %)
- Non-francophones (23 %)
- Travaille santé et services sociaux (27 %)

BESOIN LE SOIR À PARTIR DE 17H – plus élevé chez les répondants :

- Aux études (29 %)
- Hommes (21 %)
- Non-francophones (27 %)

Fréquentation

BESOIN MOINS DE 5 JOURS PAR SEMAINE – plus élevé chez les répondants :

- À la maison (28 %)
- Un des deux au travail ou aux études (26 %)
- Hommes (26 %)
- 18-34 ans (24 %)
- Travaille commerce de gros et de détail (30 %)

BESOIN SELON DES HORAIRES ROTATIFS, CYCLIQUES OU VARIABLES – plus élevé chez les répondants :

- Hommes (20 %)
- 18-34 ans (19 %)
- 45 ans +(25 %)
- Non-francophones (23 %)

BESOIN SUR APPEL OU SUR DEMANDE – plus élevé chez les répondants :

- Aux études (27 %)
- 18-34 ans (18 %)
- Non-francophones (23 %)

Besoins futurs de garde atypique (enfants de 0 à 5 ans) (3/3)

Les écarts statistiquement significatifs relatifs au nombre de types de besoins futurs de garde atypique pour les enfants de 0 à 5 ans ou l'enfant à naître montrent que :

- Les répondants en situation de travail, ceux dont les deux (eux et leur conjoint) sont au travail/aux études, les femmes, les 35 à 44 ans, les francophones, ceux qui travaillent dans les administrations publiques sont proportionnellement plus nombreux à n'exprimer aucun besoin futur de garde atypique.
- À l'autre extrémité, les hommes, les plus jeunes (18 à 34 ans) et les plus âgés (45 ans et plus), ceux ayant une scolarité de niveau collégial et les non-francophones sont plus nombreux à avoir au moins quatre types de besoins futurs.

N'AURA AUCUN BESOIN DE GARDE ATYPIQUE – plus fréquent chez les répondants :

- Au travail (57 %)
- Les deux au travail ou aux études (59 %)
- Femmes (57 %)
- 35-44 ans (63 %)
- Francophones (56 %)
- Travaille administrations publiques (67 %)

AURA 1 BESOIN DE GARDE ATYPIQUE – plus fréquent chez les répondants :

- Aucun écart significatif

AURA 2 BESOINS DE GARDE ATYPIQUE – plus fréquent chez les répondants :

- À la maison (15 %)
- 18-34 ans (12 %)
- Scolarité secondaire ou moins (17 %)
- Revenu moins de 40K\$ (17 %)

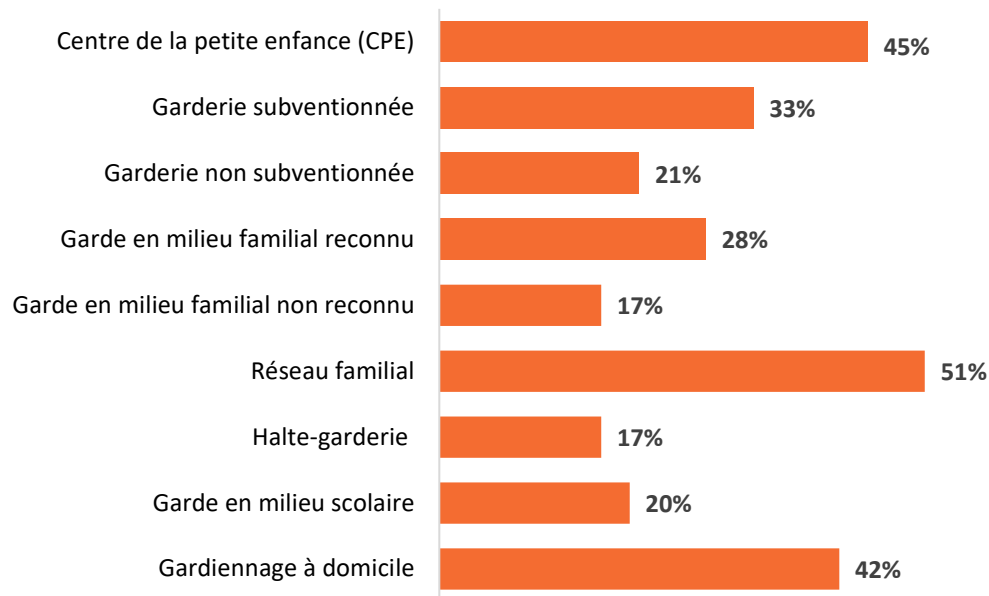
AURA 3 BESOINS DE GARDE ATYPIQUE – plus fréquent chez les répondants :

- À la maison (10 %)

AURA 4+ BESOINS DE GARDE ATYPIQUE – plus fréquent chez les répondants :

- Hommes (16 %)
- 18-34 ans (14 %)
- 45 ans + (21 %)
- Scolarité collégiale (15 %)
- Non-francophones (20 %)

Modes de garde envisagés pour combler les besoins de garde à horaire atypique (enfants de 0 à 5 ans) (1/3)



Parmi les répondants qui prévoient avoir au moins un type de besoin de garde atypique pour leur(s) enfant(s) de 0 à 5 ans ou l'enfant à naître d'ici les 12 prochains mois, 91 % envisagent au moins un mode de garde pour combler ces besoins : 26 % en envisagent un, 20 % en envisagent deux, 16 % en envisagent trois et 28 % en envisagent quatre ou plus.

Parmi ceux qui envisagent au moins un mode de garde atypique, trois ressortent plus fréquemment : le réseau familial (51 %), le CPE (45 %) et le gardiennage à domicile (42 %). La garderie subventionnée est aussi beaucoup mentionnée (33 %). Par contre, la garde en milieu familial reconnu et la halte-garderie sont les modes les moins envisagés (17 % chacun).

	Total
Nombre de modes de garde envisagés (sur 9)	(n=454)
Aucun	9 %
1	26 %
2	20 %
3	16 %
4 ou plus	28 %

Q15. Envisagez-vous, oui ou non, les modes de service de garde suivants pour combler vos besoins de garde à horaire atypique pour votre ou vos enfants de 5 ans ou moins ou pour votre enfant à naître?

Base : Répondants qui prévoient au moins un besoin de garde atypique pour leur(s) enfant(s) de 5 ans ou moins ou pour leur enfant à naître (n=454).

Modes de garde envisagés pour combler les besoins de garde à horaire atypique (enfants de 0 à 5 ans) (2/3)

Les écarts statistiquement significatifs par segment de répondants pour les sept modes de garde les plus envisagés pour combler les besoins de garde à horaire atypique sont présentés dans les bulles ci-dessous. Parmi les principaux constats, on retient principalement ceci :

- Les répondants qui sont en situation de travail et ceux dont les deux (eux et leur conjoint) sont au travail/aux études envisagent proportionnellement plus la garde en milieu scolaire.
- Les répondants qui n'ont pas d'enfant de 6 à 12 ans prévoient utiliser davantage le CPE et la garderie subventionnée.
- Les répondants qui travaillent dans les secteurs primaire et secondaire envisagent, plus que la moyenne, la garderie non subventionnée et la garde en milieu scolaire.

RÉSEAU FAMILIAL – plus envisagé par les répondants :

- 1 enfant de 0-5 ans (56 %)
- Travaille services scientifiques, professionnels et techniques (71 %)

CPE – plus envisagé par les répondants :

- Pas d'enfant de 6-12 ans (49 %)
- 18-34 ans (51 %)
- Scolarité collégiale (54 %)
- Travaille santé et services sociaux (56 %)

GARDIENNAGE À DOMICILE – plus envisagé par les répondants :

- Aucun écart significatif

GARDERIE SUBVENTIONNÉE – plus envisagée par les répondants :

- En couple (37 %)
- Pas d'enfant de 6-12 ans (37 %)

GARDE EN MILIEU FAMILIAL RECONNU – plus envisagée par les répondants :

- Aucun écart significatif

GARDERIE NON SUBVENTIONNÉE – plus envisagée par les répondants :

- Scolarité universitaire (27 %)
- Travaille secteurs primaire et secondaire (41 %)

GARDE EN MILIEU SCOLAIRE – plus envisagée par les répondants :

- Au travail (24 %)
- Les deux au travail ou aux études (26 %)
- Hommes (31 %)
- Travaille secteurs primaire et secondaire (34 %)

Q15. Envisagez-vous, oui ou non, les modes de service de garde suivants pour combler vos besoins de garde à horaire atypique pour votre ou vos enfants de 5 ans ou moins ou pour votre enfant à naître?

Base : Répondants qui prévoient au moins un besoin de garde atypique pour leur(s) enfant(s) de 5 ans ou moins ou pour leur enfant à naître (n=454).

Modes de garde envisagés pour combler les besoins de garde à horaire atypique (enfants de 0 à 5 ans) (3/3)

Les écarts statistiquement significatifs en lien avec le nombre de modes de garde envisagés pour combler les besoins de garde à horaire atypique pour les enfants de 0 à 5 ans ou l'enfant à naître montrent que :

- Les répondants ayant un faible revenu, les non-francophones et ceux qui travaillent dans le commerce de gros et de détail sont proportionnellement plus nombreux à n'envisager aucun mode de garde.
- Les répondants en couple, n'ayant pas d'enfant de 6 à 12 ans et ayant un revenu élevé sont plus nombreux à envisager deux modes de garde.
- À l'autre extrémité, les hommes, et ceux qui travaillent dans deux secteurs spécifiques (primaire et secondaire, services scientifiques, professionnels et techniques) sont plus nombreux à envisager au moins quatre modes de garde.

N'ENVISAGE AUCUN MODE DE GARDE – plus fréquent chez les répondants :

- Revenu moins de 40K\$ (17 %)
- Non-francophones (15 %)
- Travaille commerce de gros et de détail (22 %)

ENVISAGE 1 MODE DE GARDE – plus fréquent chez les répondants :

- Pas en couple (43 %)
- Revenu 40K\$ - 59K\$ (40 %)

ENVISAGE 2 MODES DE GARDE – plus fréquent chez les répondants :

- En couple (24 %)
- Pas d'enfant de 6-12 ans (23 %)
- Revenu 100K\$ - 119K\$ (30 %)
- Revenu 120K\$ et plus (29 %)

ENVISAGE 3 MODES DE GARDE – plus fréquent chez les répondants :

- Aucun écart significatif

ENVISAGE 4 MODES OU PLUS DE GARDE – plus fréquent chez les répondants :

- Hommes (35 %)
- Travaille secteurs primaire et secondaire (49 %)
- Travaille services scient., professionnels et techniques (49 %)

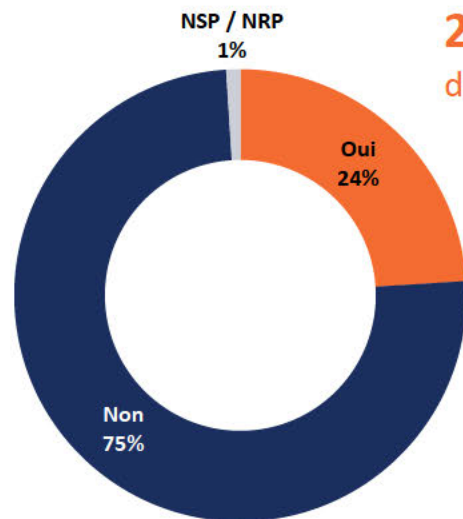
Q15. Envisagez-vous, oui ou non, les modes de service de garde suivants pour combler vos besoins de garde à horaire atypique pour votre ou vos enfants de 5 ans ou moins ou pour votre enfant à naître?

Base : Répondants qui prévoient au moins un besoin de garde atypique pour leur(s) enfant(s) de 5 ans ou moins ou pour leur enfant à naître (n=454).

Besoins futurs de garde atypique (enfants de 6 à 12 ans)

Presque le quart des répondants (24 %) prévoient avoir des besoins de garde atypique pour leur(s) enfant(s) de 6 à 12 ans d'ici les 12 prochains mois. Cela est nettement moins que le pourcentage de ceux qui prévoient avoir des besoins pour leur(s) enfant(s) de 0 à 5 ans (45 %).

Ceux ayant des revenus élevés (de 100 000 \$ à 119 999 \$) ainsi que les non-francophones sont plus proportionnellement nombreux à exprimer des besoins pour leur(s) enfant(s) de 6 à 12 ans.



24 % des répondants prévoient des besoins de garde atypique pour leur(s) enfant(s) de 6-12 ans au cours de la prochaine année

BESOINS FUTURS DE GARDE ATYPIQUE – plus élevés chez les répondants :

- Revenu 100K\$ - 119K\$ (35 %)
- Non-francophones (34 %)

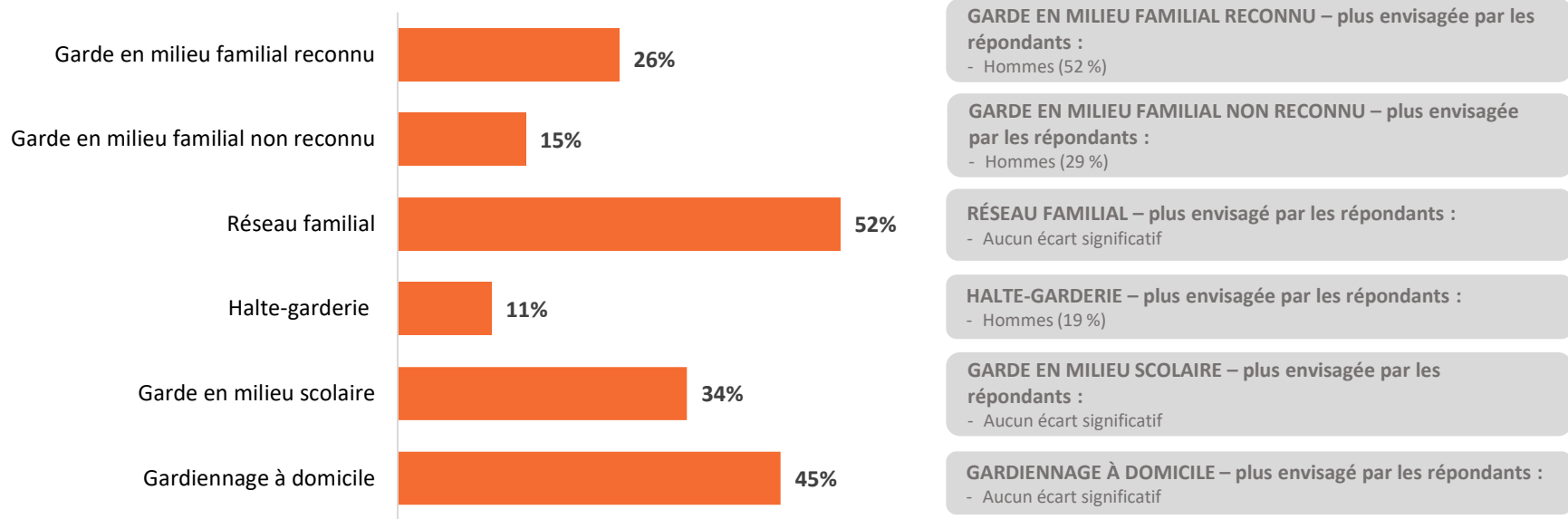
Q14. Au cours des 12 prochains mois, prévoyez-vous, oui ou non, avoir des besoins de garde atypique pour votre ou vos enfants de 6 à 12 ans?

Base : Répondants qui ont un ou des enfants de 6 à 12 ans (n=395).

Modes de garde envisagés pour combler les besoins de garde à horaire atypique (enfants de 6 à 12 ans)

Parmi ceux qui prévoient avoir des besoins de garde atypique pour leur(s) enfant(s) de 6 à 12 ans d'ici les 12 prochains mois, le deux modes de garde les plus envisagés sont le réseau familial (52 %) et le gardiennage à domicile (45 %). Plus loin derrière, suivent la garde en milieu scolaire (34 %) et la garde en milieu familial reconnu (26 %). La halte-garderie est le mode le moins envisagé (11 %).

Il y a très peu d'écarts statistiquement significatifs. Les hommes envisagent, plus que la moyenne, la garde en milieu familial reconnu, la garde en milieu familial non reconnu et la halte-garderie.



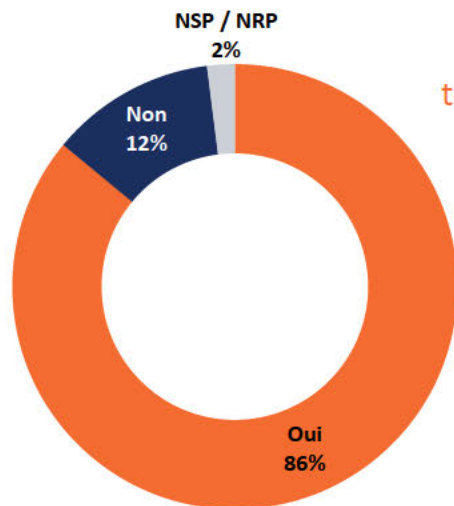
Q16. Quels modes de service de garde pourriez-vous envisager pour combler vos besoins de garde à horaire atypique pour votre ou vos enfants de 6 à 12 ans?

Base : Répondants qui prévoient des besoins de garde atypique pour leur(s) enfant(s) de 6 à 12 ans (n=94).

Utilisation de la même solution ou du même mode de garde pour l'ensemble des besoins de garde

Parmi les répondants qui prévoient des besoins de garde atypique pour leur(s) enfant(s) de 5 ans ou moins ou pour leur enfant à naître ou pour leur(s) enfant(s) de 6 à 12 ans, c'est par une écrasante majorité de 86 % qu'ils préfèrent utiliser toujours la même solution ou le même mode de garde pour l'ensemble de leurs besoins.

Cette proportion est encore plus élevée chez les répondants en couple, ceux qui ont au moins deux enfants de 0 à 5 ans et les francophones.



86 % des répondants préfèrent utiliser toujours la même solution ou le même mode de garde pour l'ensemble de leurs besoins

PRÉFÈRE UTILISER LA MÊME SOLUTION – plus élevé chez les répondants :

- En couple (89 %)
- 2+ enfants de 0-5 ans (94 %)
- Francophones (88 %)

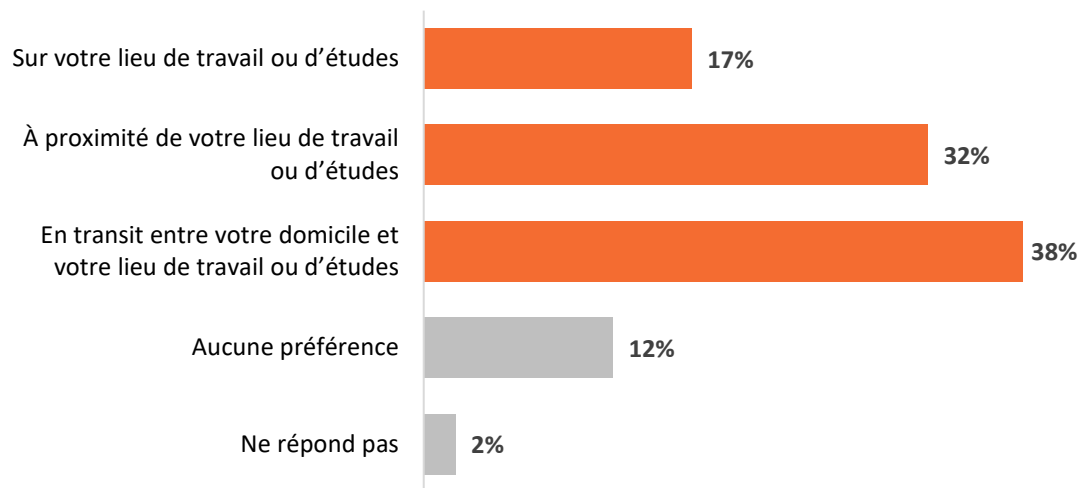
Q17. Préférez-vous utiliser toujours la même solution ou le même mode de garde pour l'ensemble de vos besoins de garde, afin d'éviter les changements de milieu en cas d'horaires irréguliers du travail?

Base : Répondants qui prévoient des besoins de garde atypique pour leur(s) enfant(s) de 5 ans ou moins ou pour leur enfant à naître ou pour leur(s) enfant(s) de 6 à 12 ans (n=461).

Localisation préférée du service de garde

Parmi les répondants qui prévoient des besoins de garde atypique pour leur(s) enfant(s) – excluant les modes du réseau familial, de la garde en milieu scolaire et du gardiennage à domicile –, la préférence quant à la localisation du service de garde montre des opinions partagées : 38 % préfèrent que ce soit en transit entre leur domicile et leur lieu de travail et 32 % préfèrent que ce soit à proximité de leur lieu de travail ou d'études. Seulement 17 % préfèrent que ce soit sur leur lieu de travail ou d'études.

Il n'y a aucun écart significatif par segment de répondants quant au transit entre le domicile et le lieu de travail. Par contre, les hommes, les non-francophones et ceux qui travaillent dans les secteurs primaire et secondaire préfèrent, plus que la moyenne, que ce soit sur leur lieu de travail ou d'études. Une hypothèse pouvant expliquer la préférence de ce dernier segment est que les entreprises des secteurs primaire et secondaire sont essentiellement situées dans des zones industrielles (fabrication) ou hors des villes (secteur primaire), où il y a rarement un service de garde à proximité.



SUR LE LIEU DE TRAVAIL OU D'ÉTUDES – préférence plus élevée chez les répondants :

- Hommes (23 %)
- Non-francophones (27 %)
- Travaille secteurs primaire et secondaire (35 %)

À PROXIMITÉ DU LIEU DE TRAVAIL OU D'ÉTUDES – préférence plus élevée chez les répondants :

- Scolarité collégiale (39 %)
- Revenu 60K\$ - 79K\$ (45 %)

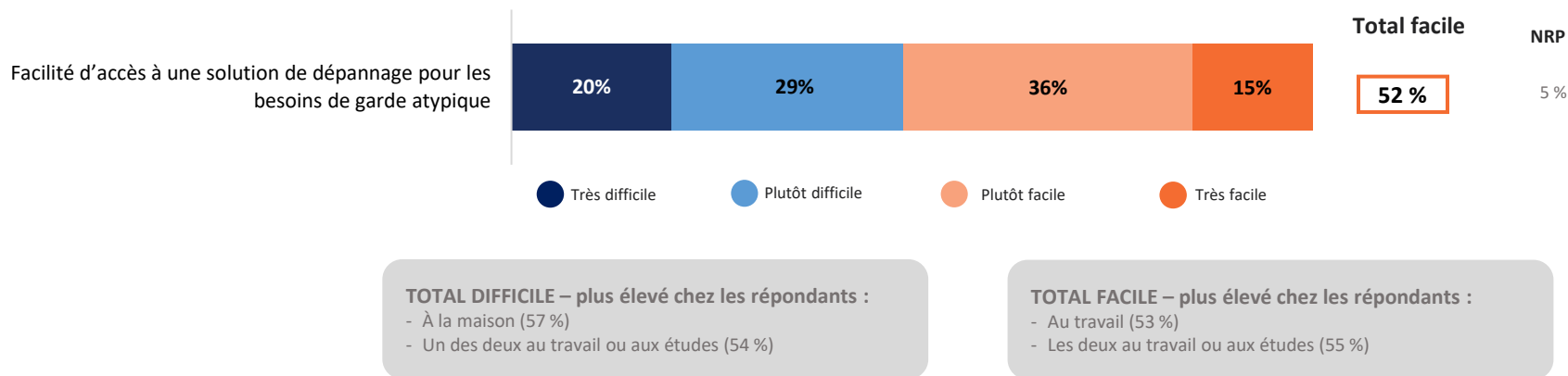
TRANSIT ENTRE DOMICILE ET LIEU DE TRAVAIL OU D'ÉTUDES – préférence plus élevée chez les répondants :

- Aucun écart significatif

Facilité d'accès à une solution de dépannage pour les besoins de garde atypique

Environ la moitié des répondants (52 %) estiment qu'il est très facile ou plutôt facile d'avoir accès à une solution de dépannage pour leurs besoins de garde atypique, en temps normal (donc, en excluant le contexte particulier de la pandémie). Il faut mettre un bémol sur le degré de facilité, car il y a plus de deux fois plus de réponses *plutôt facile* (36 %) que de réponses *très facile* (15 %).

Les répondants en situation de travail et ceux dont les deux (eux et leur conjoint) sont au travail/aux études ont plus de facilité que la moyenne à trouver une solution de dépannage. Au contraire, les répondants à la maison et ceux dont un des deux est au travail/aux études ont plus de difficulté à trouver une solution de dépannage.



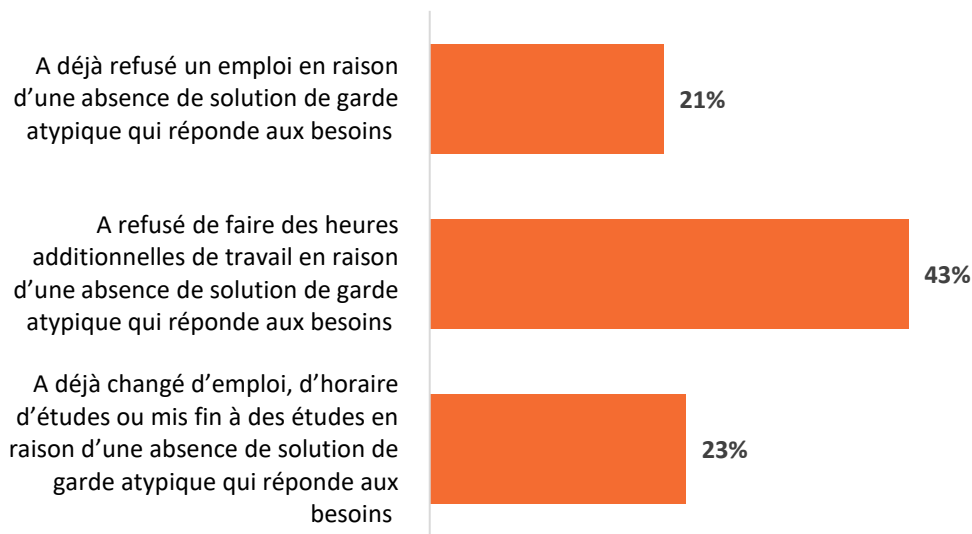
Q19. En excluant le contexte particulier de la pandémie de la COVID-19, veuillez-nous indiquer le niveau de facilité avec lequel vous avez accès à une solution de dépannage pour vos besoins de garde atypique, en temps normal. Est-ce :

Base : Tous les répondants (n=1 000).

Impact de l'absence de solution de garde atypique sur l'emploi

L'absence de solution de garde atypique a eu, pour plusieurs répondants, un impact sur leur situation d'emploi au cours des deux dernières années : 21 % ont déjà refusé un emploi en raison d'une absence de solution de garde atypique qui réponde à leurs besoins, 43 % ont refusé de faire des heures additionnelles de travail et 23 % déjà changé d'emploi, d'horaire d'études ou mis fin à des études.

Ce sont surtout les segments suivants qui ont subi le plus ces impacts (au moins deux) : les répondants aux études, les plus jeunes (18 à 34 ans), ceux ayant un revenu entre 40 000 \$ et 59 999 \$ et les non-francophones.



REFUS D'UN EMPLOI – plus élevé chez les répondants :

- Aux études (43 %)
- 18-34 ans (25 %)
- Scolarité secondaire ou moins (27 %)
- Revenu moins de 40K\$ (35 %)
- Revenu 40K\$ - 59K\$ (30 %)
- Non-francophones (35 %)

REFUS DE FAIRE DES HEURES ADDITIONNELLES – plus élevé chez les répondants :

- Les deux au travail ou aux études (45 %)
- 2+ enfants de 0-5 ans (49 %)
- 18-34 ans (47 %)
- Scolarité collégiale (49 %)
- Travaille santé et services sociaux (52 %)

CHANGEMENT D'EMPLOI, D'HORAIRE OU D'ÉTUDES – plus élevé chez les répondants :

- Aux études (48 %)
- 18-34 ans (27 %)
- Revenu 40K\$ - 59K\$ (34 %)
- Non-francophones (35 %)

Q20. Au cours des deux dernières années, avez-vous déjà refusé un emploi en raison d'une absence de solution de garde atypique qui réponde à vos besoins?

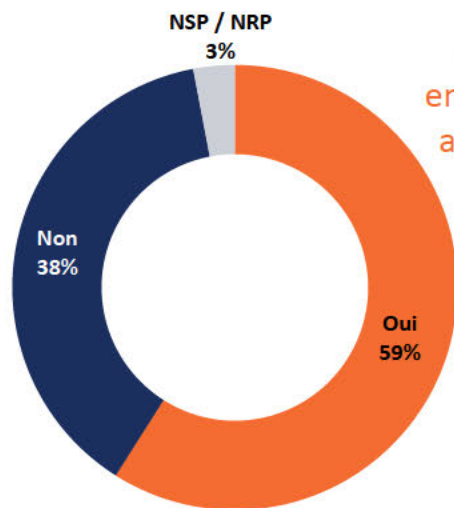
Q21. Au cours des deux dernières années, avez-vous refusé de faire des heures additionnelles de travail, en raison d'une absence de solution de garde atypique qui réponde à vos besoins?

Q22. Au cours des deux dernières années, avez-vous déjà changé d'emploi, d'horaire d'études ou mis fin à des études en raison d'une absence de solution de garde atypique qui réponde à vos besoins?

Base : Tous les répondants (n=1 000).

Considération d'un emploi dont l'horaire est atypique ou d'un retour aux études, si solution de garde atypique

Parmi ceux dont l'absence de solution de garde atypique a eu un impact sur leur situation d'emploi, six répondants sur dix considèreraient un emploi dont l'horaire est atypique ou un retour aux études, si une solution de garde atypique répondait à leurs besoins. Aucun écart statistiquement significatif n'est observé.



59 % des répondants considèreraient un emploi dont l'horaire est atypique ou un retour aux études, si une solution de garde atypique répondait à leurs besoins

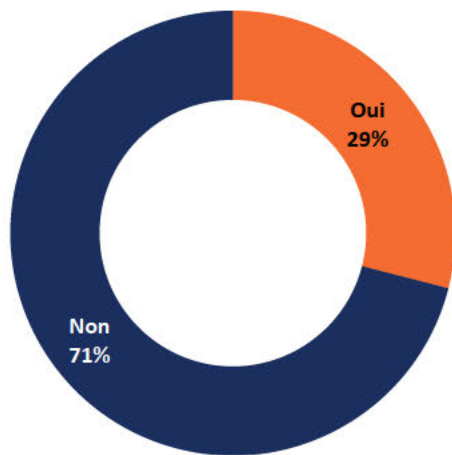
CONSIDÈRERAIENT UN EMPLOI DONT L'HORAIRE EST ATYPIQUE – plus élevé chez les répondants :
- Aucun écart significatif

Q23. Si vous aviez une solution de garde atypique qui répond à vos besoins, pourriez-vous considérer un emploi dont l'horaire est atypique ou un retour aux études?
Base : Répondants dont l'absence de solution de garde atypique a eu un impact sur l'emploi (n=501).

Entente de garde qui excède les besoins

Près de trois répondants sur dix disent qu'ils ont été obligés d'accepter une entente de garde qui excédait leurs besoins (par exemple, une garde à temps plein), alors que leurs besoins étaient moindres (moins de 5 jours par semaine, des demi-journées, des blocs d'heures ou sur appel).

Cette situation prévaut davantage chez les répondants qui travaillent dans les secteurs primaire et secondaire et ceux qui travaillent dans la santé et les services sociaux.



29 % des répondants ont été obligés d'accepter une entente de garde qui excédait leurs besoins

ACCEPTATION D'UNE ENTENTE DE GARDE QUI EXCÈDE LES BESOINS – plus élevée chez les répondants :

- Travaille secteurs primaire et secondaire (39 %)
- Travaille santé et services sociaux (36 %)

Q24. Avez-vous déjà été obligé d'accepter une entente de garde qui excédait vos besoins, par exemple, accepter une garde à temps plein alors que vos besoins étaient moindres (moins de 5 jours par semaine, demi-journées, blocs d'heures ou sur appel)?

Base : Tous les répondants (n=1 000).

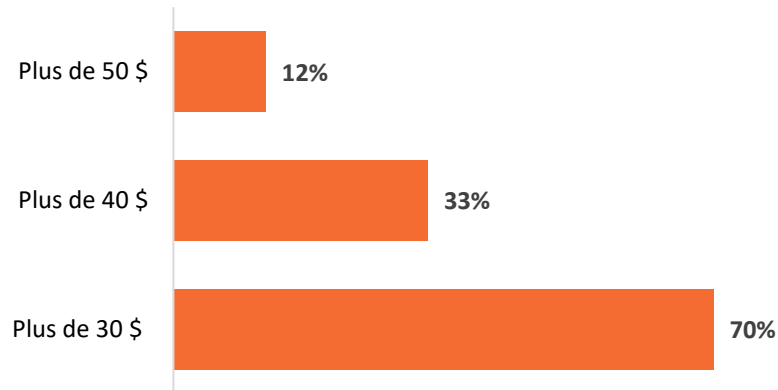
Préférence des parents pour la garde à horaire atypique

Tarif acceptable si absence de place dans un service de garde subventionné

Les résultats révèlent que, s'ils n'avaient pas de place dans un service de garde subventionné pour leurs besoins de garde atypique, seulement 12 % des répondants seraient prêts à payer plus de 50 \$ par jour par enfant. Cependant, lorsque le tarif baisse, le taux d'acceptation augmente rapidement : 33 % seraient prêts à payer plus de 40 \$ par jour par enfant et 70 % seraient prêts à payer plus de 30 \$ par jour par enfant.

Les hommes, les répondants les plus scolarisés, les non-francophones et les travailleurs de deux secteurs (primaire et secondaire, services scientifiques, professionnels et techniques) seraient prêts à payer davantage (plus de 40 \$ ou 50 \$). Donnée étonnante, les répondants ayant les revenus les plus élevés seraient prêts à payer plus de 30 \$ ou 40 \$, mais pas plus de 50 \$.

Tarif par jour par enfant que les répondants seraient prêts à payer pour leurs besoins de garde atypique



PLUS DE 50 \$ – plus élevé chez les répondants :

- Hommes (21 %)
- Non-francophones (24 %)
- Revenu 40K\$ - 59K\$ (24 %)
- Travaille secteurs primaire et secondaire (27 %)

PLUS DE 40 \$ – plus élevé chez les répondants :

- Hommes (44 %)
- Scolarité universitaire (38 %)
- Revenu 100K\$ - 119K\$ (44 %)
- Revenu 120K\$ et plus (43 %)
- Travaille secteurs primaire et secondaire (38 %)
- Travaille services scientifiques, professionnels et techniques (48 %)

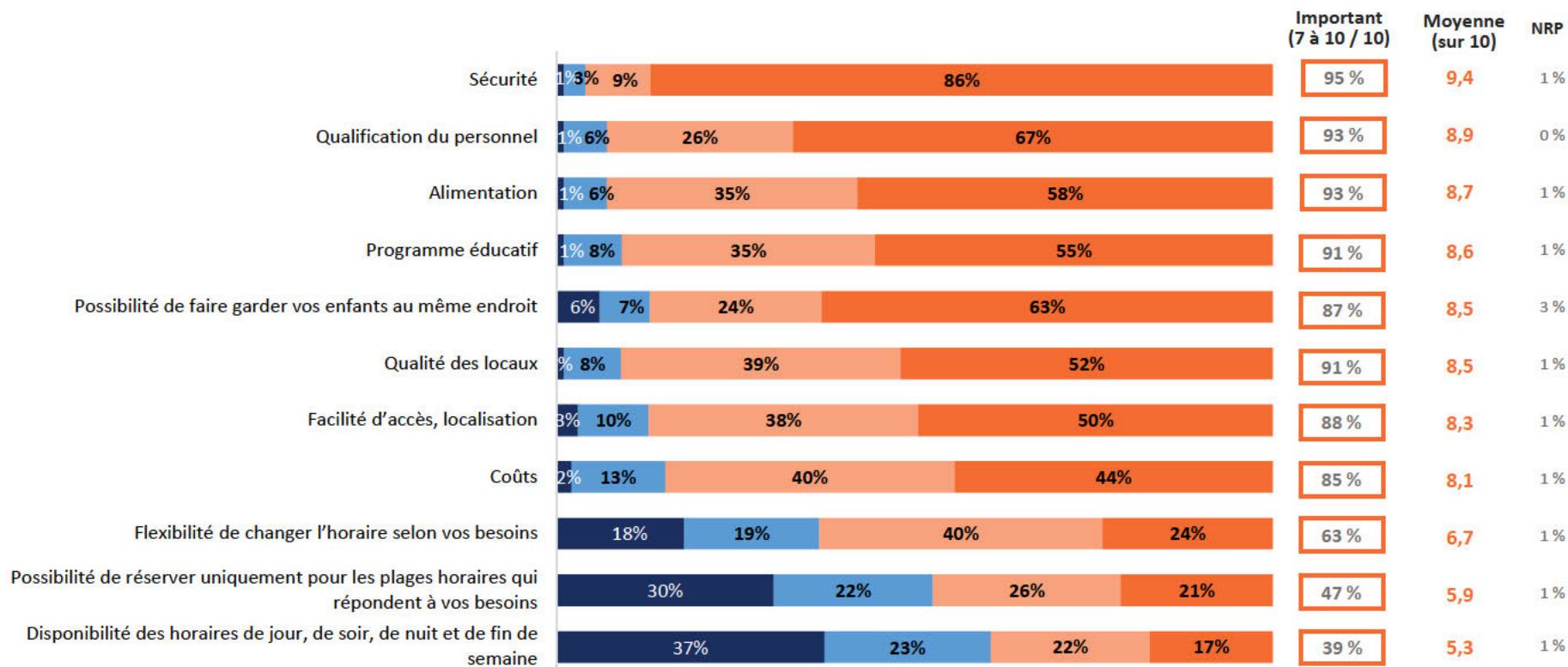
PLUS DE 30 \$ – plus élevé chez les répondants :

- Revenu 120K\$ et plus (82 %)

Q25. Si vous n'aviez pas de place dans un service de garde subventionné pour vos besoins de garde atypique, quel tarif seriez-vous prêt à payer par jour par enfant?

Base : Répondants qui ont des besoins non comblés ou prévoient des besoins de garde atypique non comblés pour leur(s) enfant(s) de 5 ans ou moins ou pour leur enfant à naître ou pour leur(s) enfant(s) de 6 à 12 ans (n=360).

Choix d'un service de garde : importance de certains facteurs (1/4)



Le calcul des pourcentages exclut les NRP.



Q26. Sur une échelle de 1 à 10, 1 étant pas du tout important et 10 étant très important, quelle importance accordez-vous aux facteurs suivants dans le choix d'un service de garde?
 Base : Répondants qui ont des besoins non comblés ou prévoient des besoins de garde atypique pour leur(s) enfant(s) de 5 ans ou moins ou pour votre enfant à naître ou pour leur(s) enfant(s) de 6 à 12 ans (n=360), excluant ceux n'ayant pas répondu (NRP).

Choix d'un service de garde : importance de certains facteurs (2/4)

Parmi les onze facteurs de choix d'un service de garde mesurés, huit sont jugés particulièrement importants par les répondants qui ont des besoins non comblés de garde atypique ou prévoient avoir des besoins de garde atypique pour leur(s) enfant(s) de 12 ans ou moins ou pour leur enfant à naître. L'ordre d'importance des facteurs ne change à peu près pas selon le critère de mesure que l'on utilise.

- Si on considère la moyenne sur 10 (qui constitue la mesure la plus pertinente), huit des onze facteurs ont une moyenne d'au moins 8,0 et six ont une moyenne d'au moins 8,5. La sécurité se classe en tête, avec une moyenne de 9,4, suivie par la qualification du personnel (8,9), l'alimentation (8,7), le programme éducatif (8,6), la possibilité de faire garder les enfants au même endroit (8,5) et la qualité des locaux (8,5). Les trois facteurs les moins importants – qui ont tout de même une certaine importance – sont la disponibilité des horaires de jour, de soir, de nuit et de fin de semaine (5,3), la possibilité de réserver uniquement pour les plages horaires qui répondent aux besoins (5,9) et la flexibilité de changer l'horaire selon les besoins (6,7).
- Si on considère les réponses 7 à 10 sur 10 (l'équivalent des réponses *assez important* et *très important* sur une échelle de quatre choix), huit des onze facteurs recueillent au moins 85 % de mentions. La sécurité arrive en tête (95 %), suivie de la qualification du personnel (93 %), de l'alimentation (93 %) et du programme éducatif (91 %) et de la qualité des locaux (91 %). Les deux facteurs les moins importants – qui conservent une certaine importance – sont la disponibilité des horaires de jour, de soir, de nuit et de fin de semaine (39 %) et la possibilité de réserver uniquement pour les plages horaires qui répondent aux besoins (47 %).
 - Il est intéressant de constater que le pourcentage d'importance du facteur *disponibilité des horaires de jour, de soir, de nuit et de fin de semaine* (39 %) correspond au pourcentage de répondants ayant des besoins de garde atypique non comblés pour leur(s) enfant(s) de 0-5 ans (40 %, question 11). Cela est cohérent puisque le facteur *disponibilité des horaires de jour, de soir, de nuit et de fin de semaine* interpelle directement ces répondants.
- Enfin, si on considère uniquement les réponses 9 et 10 sur 10 (l'équivalent de la réponse *très important* sur une échelle de quatre choix), la sécurité arrive très largement en tête avec 86 %, suivie de la qualification du personnel (67 %), de la possibilité de faire garder les enfants au même endroit (63 %), de l'alimentation (58 %) et du programme éducatif (55 %). Les deux facteurs les moins importants sont encore les mêmes.

Choix d'un service de garde : importance de certains facteurs (3/4)

Écarts statistiquement significatifs

Note : Il y a relativement peu d'écarts significatifs par segment de répondants. Pour identifier ces écarts, le critère de mesure «très important» (réponses 9 et 10) a été retenu plutôt que la moyenne sur 10. En effet, si on retient la moyenne, très peu d'écarts significatifs ne ressortent tandis qu'en considérant le critère «très important», davantage d'écarts ressortent.

Facteurs les plus importants

SÉCURITÉ – plus de «très important» chez les répondants :

- À la maison (96 %)
- Femmes (91 %)
- Francophones (87 %)

QUALIFICATION DU PERSONNEL – plus de «très important» chez les répondants :

- À la maison (80 %)
- Femmes (71 %)
- Municipalités 10 000 à 100 000 habitants (74 %)

ALIMENTATION – plus de «très important» chez les répondants :

- Aucun écart significatif

PROGRAMME ÉDUCATIF – plus de «très important» chez les répondants :

- Pas d'enfant de 6-12 ans (60 %)

POSSIBILITÉ DE FAIRE GARDER LES ENFANTS AU MÊME ENDROIT – plus de «très important» chez les répondants :

- À la maison (74 %)
- Femmes (68 %)
- 18-34 ans (69 %)
- Francophones (65 %)

Facteurs les moins importants mais qui interpellent ceux ayant des besoins de garde atypique non comblés

DISPONIBILITÉ DES HORAIRES DE JOUR, DE SOIR, DE NUIT ET DE FIN DE SEMAINE – plus de «très important» chez les répondants :

- 18-34 ans (21 %)

POSSIBILITÉ DE RÉSERVER UNIQUEMENT CERTAINES PLAGES HORAIRES – plus de «très important» chez les répondants :

- À la maison (33 %)
- Un des deux au travail ou aux études (29 %)
- Scolarité secondaire ou moins (33 %)
- Non-francophones (40 %)

FLEXIBILITÉ DE CHANGER L'HORAIRE SELON LES BESOINS – plus de «très important» chez les répondants :

- Scolarité secondaire ou moins (34 %)

COÛTS – plus de «très important» chez les répondants :

- 1 enfant de 0-5 ans (48 %)
- Scolarité secondaire ou moins (65 %)
- Non-francophones (65 %)
- Municipalités plus de 100 000 habitants (50 %)

Q26. Sur une échelle de 1 à 10, 1 étant pas du tout important et 10 étant très important, quelle importance accordez-vous aux facteurs suivants dans le choix d'un service de garde?
Base : Répondants qui ont des besoins non comblés ou prévoient des besoins de garde atypique pour leur(s) enfant(s) de 5 ans ou moins ou pour votre enfant à naître ou pour leur(s) enfant(s) de 6 à 12 ans (n=360), excluant ceux n'ayant pas répondu (NRP).

Choix d'un service de garde : importance de certains facteurs (4/4)

Écarts statistiquement significatifs (suite)

Voici les principaux constats qui se dégagent des écarts statistiquement significatifs.

- Parmi les facteurs les plus importants, on retient que les répondants à la maison, les femmes et les francophones accordent une plus grande importance que la moyenne à la sécurité, à la qualification du personnel (pas les francophones) et à la possibilité de faire garder les enfants au même endroit. Les plus jeunes (18 à 34 ans) accordent plus d'importance à la possibilité de faire garder les enfants au même endroit.
- Lorsqu'on analyse les facteurs les moins importants, mais qui interpellent surtout ceux ayant des besoins de garde atypique non comblés (sauf le coût qui est susceptible d'interpeller tout le monde), on constate que :
 - Les répondants ayant une faible scolarité accordent une plus grande importance que la moyenne à la possibilité de réserver uniquement pour les plages horaires qui répondent à leurs besoins, à la flexibilité de changer l'horaire selon leurs besoins et aux coûts.
 - Les non-francophones accordent plus d'importance que la moyenne à la possibilité de réserver uniquement pour les plages horaires qui répondent à leurs besoins et aux coûts.
 - Les plus jeunes (18 à 34 ans) accordent plus d'importance à la disponibilité des horaires de jour, de soir, de nuit et de fin de semaine.
 - Les répondants à la maison et ceux dont un des deux (eux ou leur conjoint) est au travail/aux études accordent plus d'importance à la possibilité de réserver uniquement pour les plages horaires qui répondent à leurs besoins.

Conclusion

Sondage parents : conclusion (1/3)

Les résultats du sondage auprès des parents d'enfants de 0 à 5 ans confirment certains constats de l'ISQ à savoir que les besoins de garde d'une partie des parents ne sont pas comblés par les services offerts en général et que l'accès à l'offre de places subventionnées en services de garde éducatifs à l'enfance est encore plus difficile pour les parents ayant des besoins de garde à horaires atypiques. Voici les principales conclusions qui se dégagent des données.

Peu d'utilisation actuelle des modes de garde atypiques alors que les besoins sont relativement importants

- Assez peu de répondants (13 %) utilisent des modes de garde atypiques pour combler leurs besoins de garde pour leur(s) enfant(s) de 0 à 5 ans. Près des deux tiers d'entre eux (62 %) ont recours au réseau familial/aux amis ou au gardiennage à domicile comme mode de garde. Et à peine plus de 15 % utilisent des services de garde éducatifs à l'enfance (CPE, garderies subventionnées ou non, garde en milieu familial reconnu). Cela laisse supposer une faible offre des services de garde éducatifs à l'enfance pour répondre aux besoins de garde atypique.
- En même temps, une proportion plutôt élevée des répondants, 40 %, expriment au moins un type de besoin de garde atypique non comblé (enfant(s) de 0 à 5 ans). Que ce soit en matière d'horaires non usuels ou de fréquentation, les besoins sont relativement bien répartis, mais ils sont un peu plus élevés tôt le matin avant 7h et la fin de semaine (horaires non usuels), ainsi que moins de 5 jours par semaine et selon des horaires rotatifs, cycliques ou variables (fréquentation). Seul le besoin pour la nuit est nettement moins exprimé.
 - Les besoins sont plus importants auprès de certains segments : travailleurs des secteurs primaire et secondaire, travailleurs de la santé et des services sociaux, hommes, jeunes (18 à 34 ans) et non-francophones.
- Pour ce qui est des enfants de 6 à 12 ans, les besoins de garde atypique non comblés apparaissent nettement moins grands : seulement 18 % des répondants expriment de tels besoins.
- Par ailleurs, et cela complique leur difficulté, les parents doivent composer avec peu de mesures de conciliation famille-travail-études offertes par leur employeur. Seul l'aménagement du temps de travail est relativement courant et les segments qui en profitent davantage sont plus favorisés que la moyenne : les hommes, les personnes très scolarisées et ayant un revenu élevé, ainsi que les travailleurs de certains secteurs du tertiaire où on trouve beaucoup de professionnels.

Sondage parents : conclusion (2/3)

Au cours de la prochaine année, les besoins de garde atypique non comblés seront légèrement plus importants qu'actuellement

- Par rapport à la situation actuelle, c'est dans une proportion un peu plus élevée, soit 45 %, que répondants prévoient avoir au moins un type de besoin de garde atypique au cours des douze prochains mois pour leur(s) enfant(s) de 0 à 5 ans ou leur enfant à naître. Ici aussi, que ce soit en matière d'horaires non usuels ou de fréquentation, les besoins sont relativement bien répartis, mais ils sont un peu plus élevés tôt le matin avant 7h et la fin de semaine (horaires non usuels), ainsi que moins de 5 jours par semaine, selon des horaires rotatifs, cycliques ou variables et sur appel/sur demande (fréquentation). Seul le besoin pour la nuit est nettement moins exprimé.
 - Les besoins sont plus importants auprès de certains segments : travailleurs de la santé et des services sociaux, hommes, jeunes (18 à 34 ans), non-francophones et répondants aux études.
- Pour combler ces besoins, ils envisagent recourir à des services de garde éducatifs à l'enfance dans une proportion assez importante : CPE (45 %), garderie subventionnée (33 %), garde en milieu familial reconnu (28 %) et garderie non subventionnée (21 %). Par contre, il semble peu probable que ces modes de garde soient en mesure de combler cette demande d'ici un an. Cela peut expliquer pourquoi les répondants envisagent également recourir dans une assez forte proportion au réseau familial (51 %) et au gardiennage à domicile (42 %).
- Dans le cas des enfants de 6 à 12 ans, les besoins prévus de garde atypique au cours des douze prochains mois s'avèrent nettement moins grands : seulement 24 % des répondants envisagent de tels besoins. Pour combler ces besoins, les répondants envisagent majoritairement de recourir au réseau familial (52 %) et au gardiennage à domicile (45 %) et beaucoup moins à des services de garde éducatifs à l'enfance tels que la garde en milieu familial reconnu (26 %).

Les parents expriment certaines préférences et préoccupations

- Massivement, ils préfèrent utiliser toujours la même solution ou le même mode de garde pour l'ensemble de leurs besoins.
- Ils préfèrent que le service de garde soit situé en transit entre leur domicile et leur lieu de travail ou à proximité de leur lieu de travail ou d'études.

Sondage parents : conclusion (3/3)

Les parents expriment certaines préférences et préoccupations (suite)

- S'ils n'avaient pas de place dans un service de garde subventionné pour leurs besoins de garde atypique, une assez forte majorité de répondants (70 %) serait prête à payer plus de 30 \$ par jour par enfant. Par contre, ces répondants ne paieraient pas 40 \$ et plus et encore moins 50 \$ et plus.
- Dans le choix d'un service de garde, qu'il réponde ou non à un besoin de garde atypique, il ne faut pas perdre de vue la grande importance accordée à certains facteurs, notamment la sécurité, la qualification du personnel, l'alimentation, le programme éducatif, la possibilité de faire garder les enfants au même endroit et la qualité des locaux.

La présence d'une offre de garde atypique aurait un impact positif sur la situation d'emploi

- L'absence actuelle de solution de garde atypique a eu des conséquences fâcheuses sur plusieurs répondants : refus d'un emploi, refus de faire des heures additionnelles de travail ou encore, changement d'emploi ou fin des études.
- A contrario, s'ils avaient accès à une solution de garde atypique répondant à leurs besoins, six personnes sondées sur dix considèreraient un emploi dont l'horaire est atypique ou un retour aux études. Cette donnée appuie encore davantage l'importance du besoin de garde atypique et la nécessité d'avoir une offre plus étayée de services de garde éducatifs à l'enfance pour combler ce besoin.

SECTION 2 - ENTREPRISES

Profil des répondants

Nombre d'employés

	Total
Nombre d'employés	(n=455)
5 à 19	54 %
20 à 49	30 %
50 à 99	8 %
100 à 299	7 %
300 et plus	2 %
Moyenne	43,0

Taille de la municipalité

	Total
Taille de la municipalité de localisation	(n=455)
Plus de 100 000 habitants	31 %
De 10 000 à 100 000 habitants	44 %
Moins de 10 000 habitants	24 %

Secteur d'activité

	Total
Secteur d'activité (SCIAN)	(n=455)
Agricole (11)	17 %
Manufacturier (31, 32, 33)	16 %
Commerce de détail (44, 45)	17 %
Santé (62)	17 %
Restauration (722)	16 %
Hébergement (721)	16 %

Région

	Total
Région (regroupements)	(n=455)
RMR de Montréal	29 %
RMR de Québec	6 %
Ailleurs au Québec	64 %

Plus de la moitié des répondants (54 %) sont de très petites entreprises, soit entre 5 et 19 employés. Seulement 9 % ont 100 employés et plus. À cet égard, la taille des répondants est assez représentative de la taille moyenne des entreprises québécoises (excluant celles de 1 à 4 employés). Le nombre moyen d'employés, pour l'ensemble des 455 répondants, s'établit à 43.

Près de trois répondants sur dix sont situés dans la région métropolitaine de Montréal, 6 % sont localisés dans la région métropolitaine de Québec et 64 %, ailleurs au Québec. Près du tiers des répondants (31 %) sont localisés dans une municipalité de plus de 100 000 habitants et le quart sont localisés dans une municipalité de moins de 10 000 habitants.

Le nombre de répondants est également réparti entre les six secteurs ciblés (16 % ou 17 % chacun).

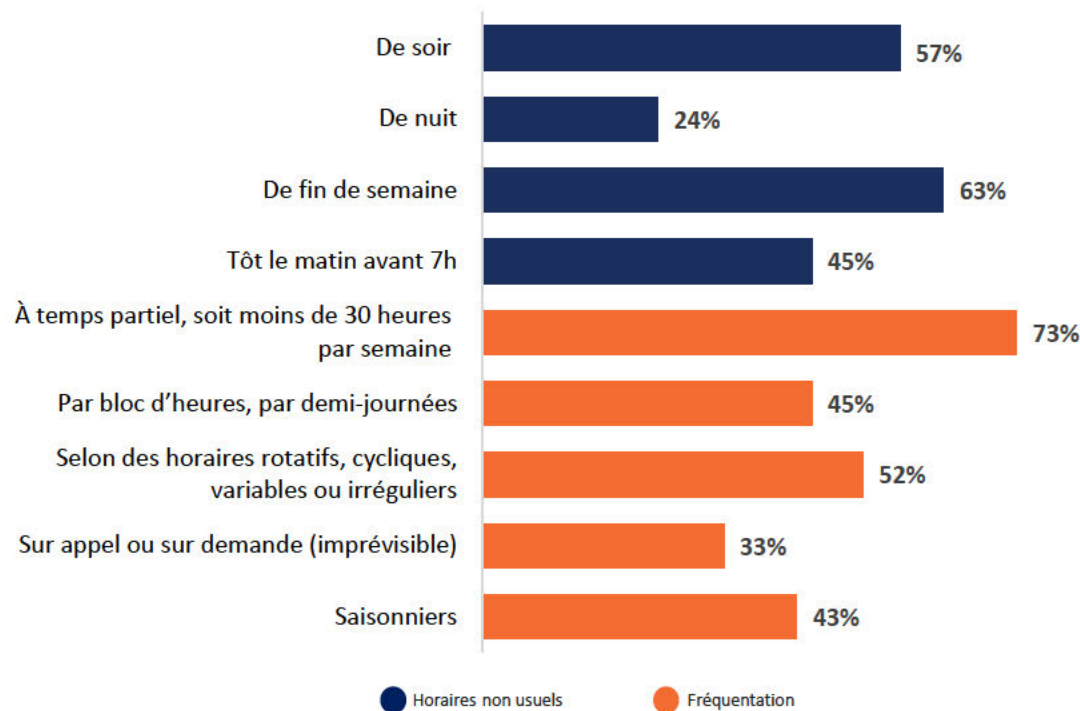
Q1. En incluant les gestionnaires et les employés à temps partiel, combien d'employés compte votre établissement? Base : Tous les répondants (n=455).

Q15. Afin d'établir dans quelle région se situe votre établissement, pouvez-vous m'indiquer les trois premiers caractères de votre code postal? Base : Tous les répondants (n=455).

Q16. Dans quel secteur d'activité se situe votre établissement? Base : Tous les répondants (n=455).

Prévalence des horaires atypiques

Présence d'emplois dont l'horaire est atypique (1/4)



92 % des entreprises ont des emplois dont l'horaire est atypique

	Total
	(n=455)
Nombre de types de d'horaire atypique	
0	8 %
1	6 %
2	10 %
3	12 %
4	13 %
5 ou plus	51 %

64 % des entreprises ont des emplois comportant au moins quatre types d'horaire atypique

Présence d'emplois dont l'horaire est atypique (2/4)

La très grande majorité des entreprises interrogées, 92 %, ont des employés qui occupent un emploi dont l'horaire est atypique.

Pour les horaires non usuels, les mentions les plus fréquentes sont la fin de semaine (63 %), le soir à partir de 17h (57 %) et tôt le matin avant 7h (45 %). Les horaires de nuit ne sont mentionnés que par 24 % des répondants.

En matière de fréquentation, les mentions les plus fréquentes sont à temps partiel (73 %), selon des horaires rotatifs, cycliques ou variables (52 %), par bloc d'heures / par demi-journées (45 %) et saisonniers (43 %). Les horaires sur appel ou sur demande sont les moins mentionnés (33 %).

Les écarts statistiquement significatifs par segment de répondants pour chacun des types d'horaire de travail atypique sont présentés dans les bulles à la page suivante. Parmi les principaux constats, mentionnons que :

- Le secteur agricole se caractérise par plus d'horaires tôt le matin et saisonniers que la moyenne.
- Dans le secteur de la santé, on trouve proportionnellement plus d'horaires à temps partiel et sur appel / sur demande.
- Par rapport à la moyenne, le secteur de la restauration se caractérise par une plus grande proportion d'horaires de fin de semaine, de soir, à temps partiel, rotatifs, cycliques ou variables ainsi que par bloc d'heures / par demi-journées.
- Le secteur de l'hébergement se caractérise par une présence plus importante d'horaires de fin de semaine, de soir, de nuit, rotatifs, cycliques ou variables, saisonniers et sur appel / sur demande.
- Quant au commerce de détail, on y trouve proportionnellement plus d'horaires de fin de semaine.
- Dans les plus grandes entreprises (50 employés et plus), on trouve, plus que la moyenne, des horaires de soir, tôt le matin et de nuit.
- Chez les entreprises localisées dans les municipalités de taille moyenne (10 000 à 100 000 habitants), on y trouve proportionnellement plus d'horaires de soir et tôt le matin.

Présence d'emplois dont l'horaire est atypique (3/4)

Écarts statistiquement significatifs : types d'horaire atypique (horaires non usuels et fréquentation)

Horaires non usuels

DE FIN DE SEMAINE – plus élevé chez les entreprises :

- Commerce de détail (78 %)
- Restauration (93 %)
- Hébergement (95 %)

DE SOIR – plus élevé chez les entreprises :

- Restauration (91 %)
- Hébergement (92 %)
- 50+ employés (73 %)
- Municipalités 10 000 à 100 000 habitants (65 %)

TÔT LE MATIN AVANT 7 HEURES – plus élevé chez les entreprises :

- Agricole (68 %)
- 50+ employés (60 %)
- Municipalités 10 000 à 100 000 habitants (50 %)

DE NUIT – plus élevé chez les entreprises :

- Hébergement (59 %)
- 50+ employés (44 %)

Fréquentation

TEMPS PARTIEL (<DE 30 HEURES SEMAINE) – plus élevé chez les entreprises :

- Santé (83 %)
- Restauration (91 %)

HORAIRES ROTATIFS, CYCLIQUES, VARIABLES OU IRRÉGULIERS – plus élevé chez les entreprises :

- Restauration (63 %)
- Hébergement (67 %)
- RMR de Montréal (63 %)

PAR BLOC D'HEURES, PAR DEMI-JOURNÉES – plus élevé chez les entreprises :

- Restauration (73 %)

SAISONNIERS – plus élevé chez les entreprises :

- Agricole (73 %)
- Hébergement (72 %)
- Municipalités moins de 10 000 habitants (53 %)

SUR APPEL OU SUR DEMANDE – plus élevé chez les entreprises :

- Santé (47 %)
- Hébergement (52 %)
- RMR de Montréal (40 %)

Présence d'emplois dont l'horaire est atypique (4/4)

Écarts statistiquement significatifs : nombre de types d'horaire atypique (horaires non usuels et fréquentation)

Lorsqu'on regarde le nombre de types d'horaire atypique présents chez les répondants, on constate que 8 % n'ont aucun emploi dont l'horaire est atypique, 6 % des entreprises ont un seul type d'horaire atypique, 10 % en ont deux, 12 % en ont trois, 13 % en ont quatre et 51 % en ont cinq ou plus. Ce sont donc près des deux tiers des entreprises (64 %) qui ont des emplois comportant au moins quatre types d'horaire atypique.

Les écarts statistiquement significatifs relatifs au nombre de types d'horaire atypique – présentés à droite – révèlent que :

- Le secteur manufacturier et les plus petites entreprises (5 à 19 employés) sont proportionnellement plus nombreux à n'avoir aucun type d'horaire atypique.
- À l'autre extrémité de l'échelle, les secteurs de la restauration et de l'hébergement ainsi que les plus grandes entreprises (50 employés et plus) sont plus nombreux à avoir des emplois comportant au moins cinq types d'horaire atypique.

AUCUN TYPE D'HORAIRE ATYPIQUE – plus élevé chez les entreprises :

- Manufacturier (27 %)
- 5-19 employés (11 %)

1 OU 2 TYPES D'HORAIRE ATYPIQUE – plus élevé chez les entreprises :

- Agricole (27 %)
- Manufacturier (32 %)

3 TYPES D'HORAIRE ATYPIQUE – plus élevé chez les entreprises :

- Santé (21 %)

4 TYPES D'HORAIRE ATYPIQUE – plus élevé chez les entreprises :

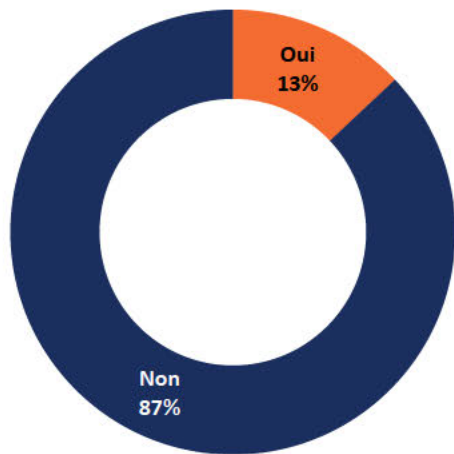
- Aucun écart significatif

5+ TYPES D'HORAIRE ATYPIQUE – plus élevé chez les entreprises :

- Restauration (75 %)
- Hébergement (80 %)
- 50+ employés (66 %)

Création envisagée mais non réalisée de postes dont l'horaire est atypique, faute de personnel

Parmi les 8 % d'entreprises répondants n'ayant aucun employé occupant un emploi dont l'horaire est atypique (nombre de 38), seulement 13 % ont déjà envisagé la création de postes dont l'horaire de travail est atypique, mais qu'ils n'ont pas créé faute de personnel disponible ou intéressé à combler ces postes. Cela représente moins de 1 % du total des entreprises interrogées dans le cadre du sondage.



13 % des entreprises n'en ayant pas
ont envisagé la création de postes dont
l'horaire de travail est atypique, mais
non créés faute de personnel (0,8 % du total
des répondants)

OUI – plus élevé chez les entreprises :
- Aucun écart significatif

Q3. Avez-vous déjà envisagé la création de postes dont l'horaire de travail est atypique, mais que vous n'avez pas créé faute de personnel disponible ou intéressé à combler ces postes?
Base : Répondants n'ayant aucun poste dont l'horaire est atypique (n=38).

Nombre d'employés occupant un emploi dont l'horaire est atypique

Parmi les entreprises ayant des employés qui occupent un emploi dont l'horaire est atypique (92 % de l'échantillon sondé), le nombre moyen d'employés occupant un emploi dont l'horaire est atypique est de 24,5. Ce nombre est supérieur dans les secteurs agricole et du commerce de détail. Sur le plan de la répartition, 29 % des entreprises ont moins de 5 employés occupant un emploi dont l'horaire est atypique et 29 % en ont au moins 20.

Ce nombre moyen de 24,5 employés occupant un emploi dont l'horaire est atypique représente 57 % du nombre total d'employés (43 en moyenne). Ce pourcentage est supérieur dans les secteurs de la restauration et de l'hébergement et inférieur dans les secteurs manufacturier et de la santé.

	Total
Employés occupant un emploi dont l'horaire est atypique	(n=417)
Moins de 3	15 %
3 ou 4	14 %
De 5 à 9	24 %
De 10 à 19	16 %
De 20 à 49	21 %
50 et plus	8 %
NSP / NRP	3 %
Moyenne (excluant NSP /NRP)	24,5

NOMBRE MOYEN – plus élevé chez les entreprises :

- Agricole (35,6)
- Commerce de détail (36,9)
- 50+ employés (101,6)

	Total
% des employés qui occupent un emploi dont l'horaire est atypique	(n=417)
Moins de 25 %	22 %
De 25 % à 49 %	18 %
De 50 % à 74 %	21 %
De 75 % à 99 %	18 %
100 %	18 %
NSP / NRP	3 %
Moyenne (excluant NSP /NRP)	57 %

% MOYEN – plus élevé chez les entreprises :

- Restauration (71 %)
- Hébergement (69 %)

% MOYEN – plus bas chez les entreprises :

- Manufacturier (36 %)
- Santé (41 %)

Q4. Environ combien parmi les employés de votre établissement occupent un emploi dont l'horaire de travail est atypique?

Base : Répondants ayant au moins un emploi dont l'horaire est atypique (n=417).

Nombre d'employés occupant un emploi dont l'horaire est atypique et ayant au moins un enfant de 0 à 12 ans

Toujours parmi les entreprises ayant des employés qui occupent un emploi dont l'horaire est atypique, le nombre moyen d'employés ayant au moins un enfant de 0 à 12 ans est de 4,7. Ce nombre est supérieur dans le secteur agricole et chez les entreprises localisées dans les municipalités de moins de 10 000 habitants. Sur le plan de la répartition, 36 % des entreprises n'ont aucun employé ayant au moins un enfant de 0 à 12 ans, 40 % en ont entre 1 et 4 et seulement 10 % en ont au moins 10.

	Total
Employés occupant un emploi dont l'horaire est atypique et ayant au moins un enfant de 0 à 12 ans	(n=417)
Aucun	36 %
1 ou 2	28 %
3 ou 4	12 %
De 5 à 9	7 %
De 10 à 19	6 %
20 et plus	4 %
NSP / NRP	7 %
Moyenne (excluant NSP /NRP)	4,7

NOMBRE MOYEN – plus élevé chez les entreprises :

- Agricole (11,3)
- 50+ employés (22,0)
- Municipalités moins de 10 000 habitants (9,2)

Ce nombre moyen de 4,7 employés ayant au moins un enfant de 0 à 12 ans ne représente que 19 % du nombre total d'employés qui occupent un emploi dont l'horaire est atypique (24,5 en moyenne). Ce pourcentage est supérieur dans les secteurs agricole et de l'hébergement et inférieur dans le secteur manufacturier. Ce faible pourcentage pourrait s'expliquer par le fait que plusieurs parents d'enfants refusent d'occuper un emploi dont l'horaire est atypique, faute de solution de garde atypique.

	Total
% des employés occupant un emploi dont l'horaire est atypique et qui ont au moins un enfant de 0 à 12 ans	(n=417)
0 %	36 %
Moins de 5 %	5 %
De 5 % à 10 %	13 %
De 10 % à 19 %	18 %
20 % ou plus	21 %
NSP / NRP	7 %
Moyenne (excluant NSP /NRP)	19 %

% MOYEN – plus élevé chez les entreprises :

- Agricole (23 %)
- Hébergement (22 %)
- 5-19 employés (21 %)

% MOYEN – plus bas chez les entreprises :

- Manufacturier (13 %)

Q5. Parmi vos employés qui occupent un emploi dont l'horaire est atypique, environ combien ont au moins un enfant de 0 à 12 ans?

Base : Répondants ayant au moins un emploi dont l'horaire est atypique. (n=417).

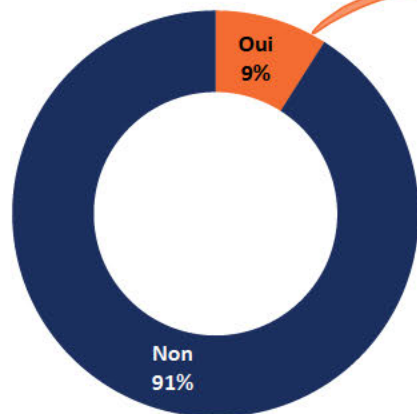
Enjeux

Service de garde au sein de l'établissement

Un très faible pourcentage d'entreprises répondantes, soit 9 %, ont un service de garde au sein de leur établissement. Ce pourcentage est plus élevé chez les entreprises du secteur de la santé, de la RMR de Montréal et localisées dans les municipalités de plus de 100 000 habitants. Il faut préciser que la totalité de ce 9 % fait partie du secteur de la santé. Dans chacun des cinq autres secteurs, aucune entreprise n'a de service de garde.

Au sein de ce 9 %, la totalité dit que le service de garde est en opération de jour et 28 % qu'il est en opération tôt le matin. À peu près aucun répondant n'a de service de garde en opération de soir (3 %), de nuit (0 %) ou de fin de semaine (0 %). Et les deux tiers (64 %) des entreprises ayant un service de garde en leur sein disent que les employés ayant un horaire atypique peuvent utiliser ce service de garde selon un horaire variable ou irrégulier.

9 % des entreprises ont un service de garde en leur sein



Ce service est en opération	(n=36)
De jour	100 %
De soir	3 %
De nuit	0 %
De fin de semaine	0 %
Tôt le matin avant 7h	28 %

64 % des entreprises ayant un service de garde en leur sein disent que les employés ayant un horaire atypique peuvent utiliser ce service de garde selon un horaire variable ou irrégulier

ONT UN SERVICE DE GARDE EN LEUR SEIN – plus élevé chez les entreprises :

- Santé (51 %)
- RMR de Montréal (16 %)
- Municipalités plus de 100 000 habitants (16 %)

Note : pour les cinq autres secteurs, le pourcentage est de 0 %.

Q6a. Y a-t-il un service de garde au sein de votre établissement? Base : Répondants ayant au moins un emploi dont l'horaire est atypique (n=417).

Q6b. Ce service de garde est-il en opération : Base : Répondants ayant un service de garde en leur sein (n=36).

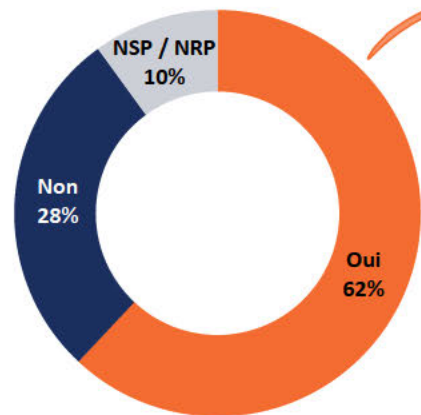
Q6c. Un employé ayant un travail dont l'horaire est atypique peut-il utiliser ce service de garde selon un horaire variable ou irrégulier, pour répondre à ses besoins? Base : Répondants ayant un service de garde en leur sein (n=36).

Service de garde à proximité de l'établissement

Près des deux tiers des entreprises sondées (62 %) ont un service de garde à proximité de leur établissement, sans écart statistiquement significatif par segment de répondants.

Parmi ce 62 %, presque la totalité (94 %) disent que le service de garde est en opération de jour et 28 % qu'il est en opération tôt le matin. Presque aucun répondant dit que ce service de garde est en opération de soir (5 %), de nuit (1 %) ou de fin de semaine (3 %). Et 31 % des entreprises ayant un service de garde à proximité disent que les employés ayant un horaire atypique peuvent utiliser ce service de garde selon un horaire variable ou irrégulier.

62 % des entreprises ont un service de garde à proximité



Ce service est en opération	(n=258)
De jour	94 %
De soir	5 %
De nuit	1 %
De fin de semaine	3 %
Tôt le matin avant 7h	28 %

31 % des entreprises ayant un service de garde à proximité disent que les employés ayant un horaire atypique peuvent utiliser ce service de garde selon un horaire variable ou irrégulier

ONT UN SERVICE DE GARDE À PROXIMITÉ – plus élevé chez les entreprises :
- Aucun écart significatif

Q7a. Y a-t-il un service de garde à proximité de votre établissement? Base : Répondants ayant au moins un emploi dont l'horaire est atypique (n=417).

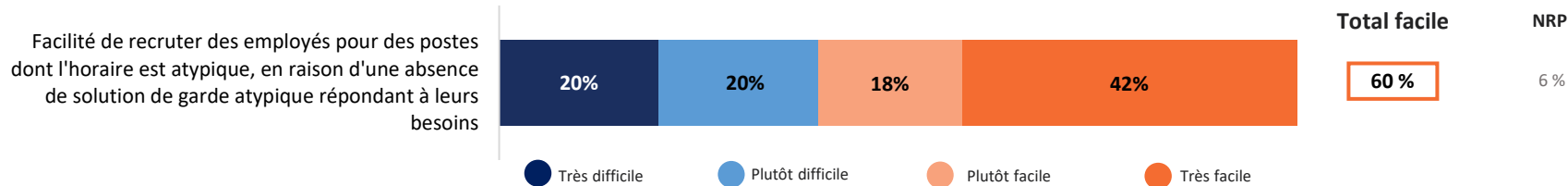
Q7b. Ce service de garde est-il en opération : Base : Répondants ayant un service de garde à proximité (n=258).

Q7c. Un employé ayant un travail dont l'horaire est atypique peut-il utiliser ce service de garde selon un horaire variable ou irrégulier, pour répondre à ses besoins? Base : Répondants ayant un service de garde en leur sein, excluant ceux n'ayant pas répondu (NRP) (n=245).

Facilité de recruter des employés pour des postes dont l'horaire est atypique

Parmi les entreprises répondantes ayant des employés qui occupent un emploi dont l'horaire est atypique, 60 % disent qu'il est très facile (42 %) ou plutôt facile (18 %) de recruter des employés pour des postes dont l'horaire est atypique, en raison d'une absence de solution de garde atypique qui répond à leurs besoins. Il n'y a pas d'écart statistiquement significatif par segment de répondants.

Ce sont donc tout de même quatre répondants sur dix qui éprouvent des difficultés à recruter des employés pour des postes dont l'horaire est atypique.



TOTAL FACILE – plus élevé chez les entreprises :
- Aucun écart significatif

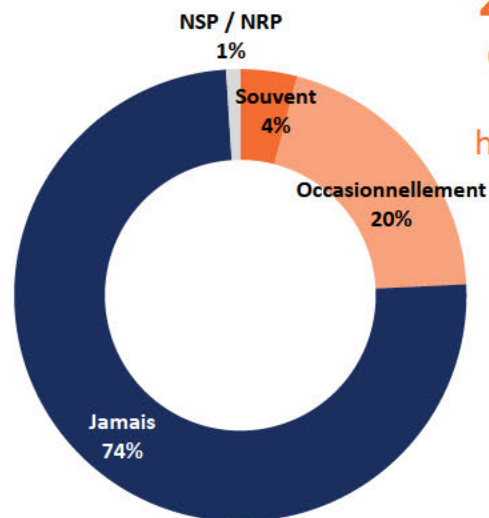
60 % des entreprises n'ont pas de difficulté de recruter des employés pour des postes dont l'horaire est atypique, en raison d'une absence de solution de garde atypique qui répond à leurs besoins

Q8. Au cours des deux dernières années, est-ce qu'il a été très, plutôt, peu ou pas du tout difficile de recruter des employés pour des postes dont l'horaire est atypique, en raison d'une absence de solution de garde atypique qui répond à leurs besoins?

Base : Répondants ayant au moins un emploi dont l'horaire est atypique, excluant ceux n'ayant pas répondu (NRP). (n=416).

Absence de solution de garde comme motif de départ

Parmi les entreprises ayant des employés qui occupent un emploi dont l'horaire est atypique, une sur quatre affirme que l'absence de solution de garde correspondant aux horaires de travail atypiques a été mentionnée souvent ou occasionnellement par d'anciens employés comme motif de départ. Ce pourcentage est supérieur chez les plus grandes entreprises (50 employés et plus). À l'inverse, les entreprises du secteur agricole et les plus petites (5 à 19 employés) sont plus nombreuses à dire que l'absence de solution de garde correspondant aux horaires de travail atypiques n'a jamais été un motif de départ.



24 % des entreprises disent que l'absence de solution de garde correspondant aux horaires de travail atypiques a été un motif de départ

OUI (SOUVENT ET OCCASIONNELLEMENT) – plus élevé chez les entreprises :

- 50+ employés (39 %)

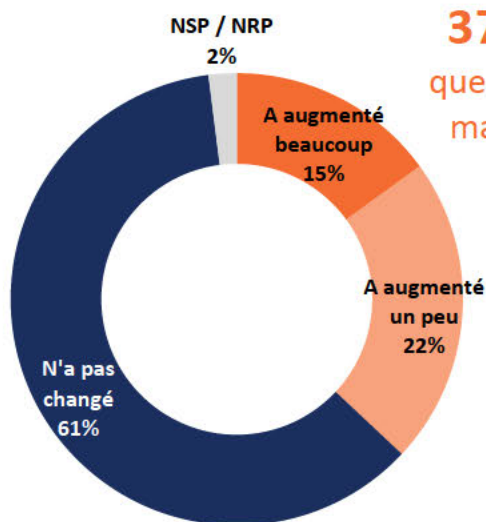
JAMAIS – plus élevé chez les entreprises :

- Agricole (88 %)

- 5-19 employés (82 %)

Absentéisme lié au manque de solution de garde

Toujours parmi les entreprises ayant des employés qui occupent un emploi dont l'horaire est atypique, plus du tiers (37 %) disent que le taux d'absentéisme au travail lié au manque de solutions de garde atypique a augmenté beaucoup (15 %) ou un peu (22 %). Ce pourcentage est supérieur chez les plus grandes entreprises (50 employés et plus). Par contre, les plus petites entreprises (5 à 19 employés) sont plus nombreuses à dire que le taux d'absentéisme n'a pas changé.



37 % des entreprises disent que le taux d'absentéisme lié au manque de solution de garde atypique a augmenté

A AUGMENTÉ (BEAUCOUP ET UN PEU) – plus élevé chez les entreprises :

- 50+ employés (50 %)

N'A PAS CHANGÉ – plus élevé chez les entreprises :

- 5-19 employés (69 %)

Q10. Au cours des deux dernières années diriez-vous que le taux d'absentéisme au travail lié au manque de solutions de garde ...?

Base : Répondants ayant au moins un emploi dont l'horaire est atypique (n=415).

Impacts d'une solution de garde offerte sur place ou à proximité

Les données du sondage montrent que la présence d'une solution de garde au sein ou à proximité de l'entreprise aurait un impact positif. En effet, parmi les entreprises ayant des employés qui occupent un emploi dont l'horaire est atypique, un peu plus de quatre sur dix affirment qu'une telle solution de garde favoriserait le recrutement du personnel (42 %), la rétention du personnel (42 %) et la réduction du taux d'absentéisme (44 %). Dans les trois cas, le pourcentage est proportionnellement plus élevé chez les plus grandes entreprises (50 employés et plus). Les entreprises du secteur de l'hébergement sont également plus nombreuses à dire que cela favoriserait la rétention du personnel.

Une solution de garde atypique offerte au sein ou à proximité de l'entreprise favoriserait



FAVORISERAIT LE RECRUTEMENT DU PERSONNEL – plus élevé chez les entreprises :

- 50+ employés (56 %)

FAVORISERAIT LA RÉTENTION DU PERSONNEL – plus élevé chez les entreprises :

- Hébergement (53 %)

- 50+ employés (53 %)

FAVORISERAIT LA RÉDUCTION DU TAUX D'ABSENTÉISME – plus élevé chez les entreprises :

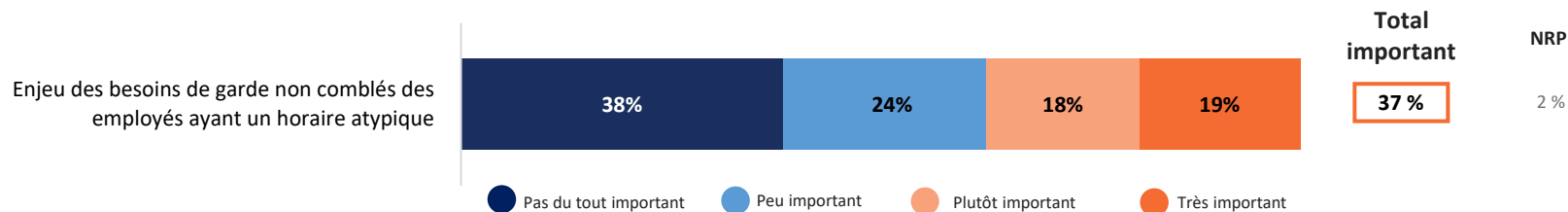
- 50+ employés (56 %)

Q11. Une solution de garde atypique offerte au sein ou à proximité de votre établissement, favoriserait-elle :

Base : Répondants ayant au moins un emploi dont l'horaire est atypique (n=414).

Enjeu des besoins de garde non comblés

Parmi les entreprises ayant des employés qui occupent un emploi dont l'horaire est atypique, près de quatre sur dix (37 %) estiment que les besoins de garde non comblés de leurs employés ayant un horaire atypique s'avèrent un enjeu très important ou plutôt important. Il n'y a aucun écart statistiquement significatif par segment de répondants.

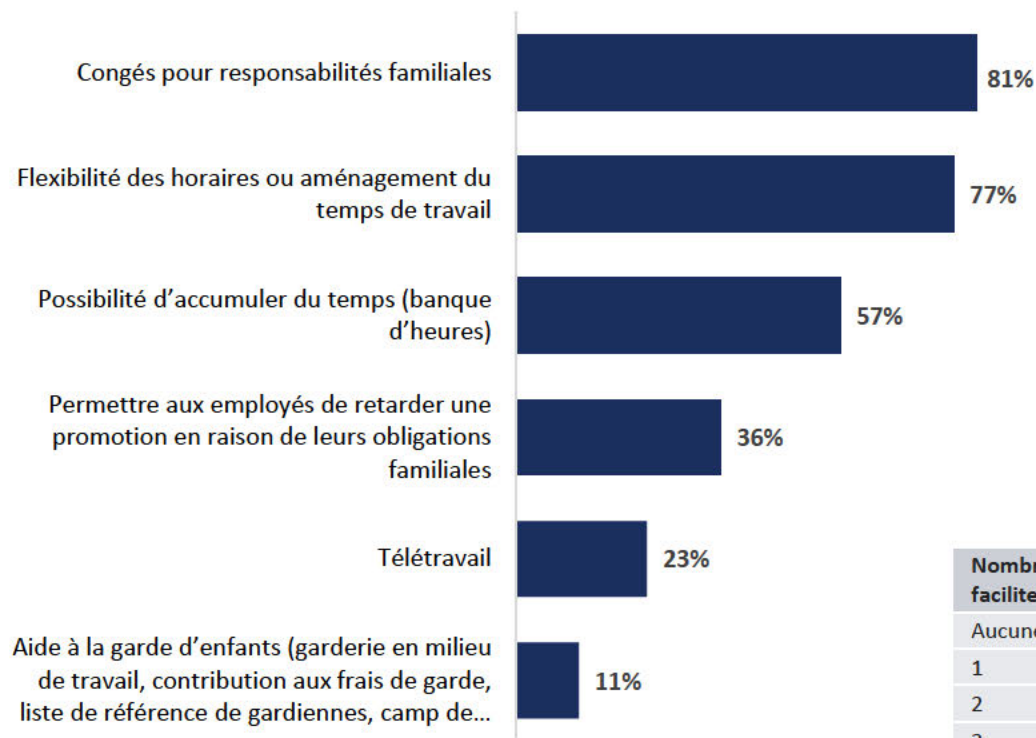


TOTAL IMPORTANT – plus élevé chez les entreprises :
- Aucun écart significatif

37 % des entreprises considèrent les besoins de garde non comblés de leurs employés ayant un horaire atypique comme un enjeu important.

Q12. Les besoins de garde non comblés de vos employés ayant un horaire atypique s'avèrent-ils un enjeu très, plutôt, peu ou pas du tout important pour votre entreprise ?
Base : Répondants ayant au moins un emploi dont l'horaire est atypique, excluant ceux n'ayant pas répondu (NRP) (n=414).

Mesures pour faciliter le recrutement de personnel (1/2)



C'est par une écrasante majorité de 95 % que les entreprises ayant des employés qui occupent un emploi dont l'horaire est atypique offrent au moins une mesure pour faciliter le recrutement de personnel.

Certaines mesures sont très fréquentes, comme les congés pour responsabilités familiales (81 %) et la flexibilité des horaires ou l'aménagement du temps de travail (77 %). D'autres sont moyennement fréquentes, comme la possibilité d'accumuler du temps (57 %) et le fait de permettre aux employés de retarder une promotion en raison de leurs obligations familiales (36 %). Enfin, d'autres sont peu fréquentes, comme le télétravail (23 %) et l'aide à la garde d'enfants (11 %).

Nombre de mesures pour faciliter le recrutement	Total (n=413)
Aucune	5 %
1	13 %
2	23 %
3	25 %
4 ou plus	34 %
Moyenne	2,8

Plus fréquent chez les entreprises :

- Manufacturier (47 %)
- 50+ employés (44 %)

Q13. Votre établissement offre-t-il les mesures suivantes pour faciliter le recrutement de personnel?
Base : Répondants ayant au moins un emploi dont l'horaire est atypique (n=413).

Mesures pour faciliter le recrutement de personnel (2/2)

En moyenne, les entreprises répondantes offrent 2,8 mesures pour faciliter le recrutement de personnel sur une possibilité de six. Plus du tiers (34 %) en offrent au moins quatre, davantage chez les entreprises du secteur manufacturier et les plus grandes (50 employés et plus).

Par ailleurs, les écarts statistiquement significatifs relatifs mesures pour faciliter le recrutement de personnel – présentés ci-bas – montrent que :

- Le secteur du commerce de détail offre, plus que la moyenne, des congés pour responsabilités familiales.
- Le secteur manufacturier et les plus grandes entreprises (5 à 19 employés) offrent davantage le télétravail.
- La possibilité d'accumuler du temps est proportionnellement plus fréquente chez les entreprises du secteur agricole et localisées dans les municipalités de moins de 10 000 habitants.
- L'aide à la garde d'enfants est proportionnellement plus fréquente chez les entreprises du secteur de la santé, de la RMR de Montréal et localisées dans les municipalités de plus de 100 000 habitants.

CONGÉ POUR RESPONSABILITÉS FAMILIALES – plus fréquent chez les entreprises :

- Commerce de détail (90 %)

FLEXIBILITÉ DES HORAIRES / AMÉNAGEMENT DU TEMPS DE TRAVAIL – plus fréquent chez les entreprises :

- Aucun écart significatif

POSSIBILITÉ D'ACCUMULER DU TEMPS – plus fréquent chez les entreprises :

- Agricole (70 %)
- Municipalités moins de 10 000 habitants (71 %)

PERMETTRE AUX EMPLOYÉS DE RETARDER UNE PROMOTION – plus fréquent chez les entreprises :

- Aucun écart significatif

TÉLÉTRAVAIL – plus fréquent chez les entreprises :

- Manufacturier (51 %)
- 50+ employés (46 %)

AIDE À LA GARDE D'ENFANTS – plus fréquent chez les entreprises :

- Santé (34 %)
- RMR de Montréal (19 %)
- Municipalités plus de 100 000 habitants (18 %)

Q13. Votre établissement offre-t-il les mesures suivantes pour faciliter le recrutement de personnel?

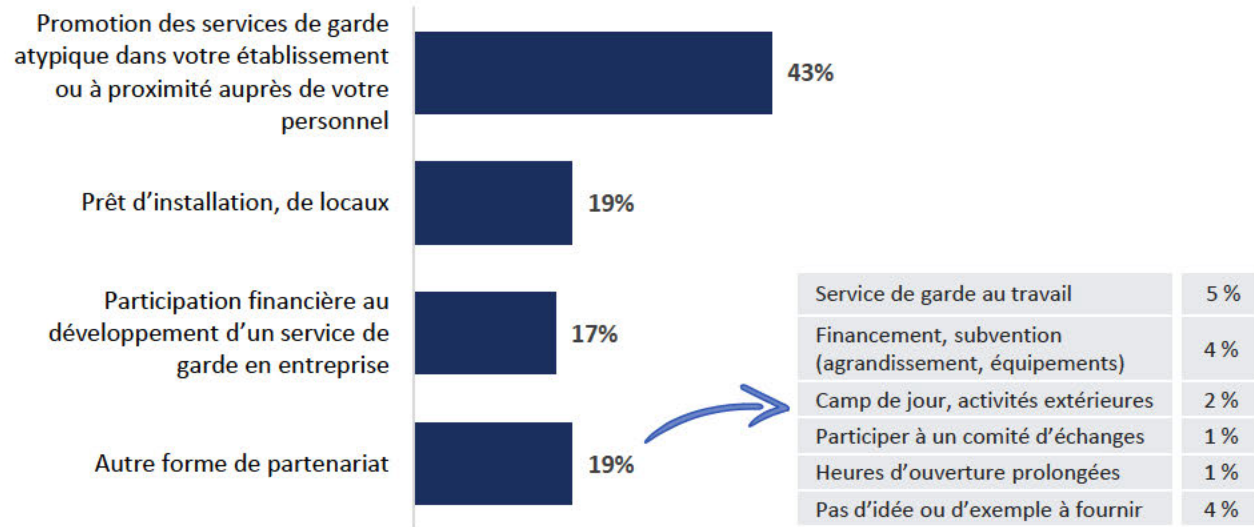
Base : Répondants ayant au moins un emploi dont l'horaire est atypique (n=414).

Intérêt à établir un partenariat

Intérêt à établir un partenariat avec le Ministère

L'intérêt à établir un partenariat avec le ministère de la Famille a été mesuré auprès des entreprises ayant des employés qui occupent un emploi dont l'horaire est atypique. Une proportion relativement élevée d'entre elles, soit 43 %, ferait la promotion des services de garde atypique dans leur établissement ou à proximité auprès de leur personnel. Les entreprises du secteur de l'hébergement et les plus grandes se montrent plus intéressées que la moyenne à réaliser cette activité.

Près d'une entreprise sur cinq se dit intéressée à faire un prêt d'installation ou de locaux (19 %) ou à participer financièrement au développement d'un service de garde en entreprise (17 %, mais davantage dans le secteur de la santé). Enfin, 19 % se disent intéressées à une autre forme de partenariat, notamment implanter un service de garde au travail (5 %) et avoir un financement ou une subvention pour agrandir un lieu de garde ou pour des équipements destinés à un lieu de garde (4 %).



PROMOTION DES SERVICES DE GARDE ATYPIQUE – Plus élevée chez les entreprises :
- Hébergement (56 %)
- 50+ employés (54 %)

PRÊT D'INSTALLATION, DE LOCAUX – plus élevé chez les entreprises :
- Aucun écart significatif

PARTICIPATION FINANCIÈRE – plus élevée chez les entreprises :
- Santé (30 %)

Conclusion

Sondage entreprises : conclusion (1/2)

Les résultats du sondage auprès des entreprises de six secteurs ciblés – agricole, manufacturier, commerce de détail, santé, restauration et hébergement – démontrent, à l’instar du sondage auprès des parents d’enfants de 0 à 5 ans, l’existence d’un besoin de garde à horaires atypiques. Voici les principales conclusions que l’on peut extraire des résultats.

Les horaires atypiques sont très prévalents dans les six secteurs d’activité ciblés

- La très grande majorité des entreprises interrogées, 92 %, ont des employés qui occupent un emploi dont l’horaire est atypique.
- Que ce soit en matière d’horaires non usuels ou de fréquentation, la prévalence des horaires atypiques est élevée, particulièrement à temps partiel (73 %), la fin de semaine (63 %), le soir à partir de 17h (57 %), selon des horaires rotatifs, cycliques ou variables (52 %), tôt le matin avant 7h (45 %), par bloc d’heures / par demi-journées (45 %) et saisonniers (43 %).
 - Les types d’horaire atypique sont plus nombreux en restauration et en hébergement et dans les plus grandes entreprises.
- 57 % des employés occupent un emploi dont l’horaire est atypique. Mais parmi ceux-ci, seulement 19 % ont au moins un enfant de 0 à 12 ans. Cela pourrait s’expliquer par le fait que plusieurs parents d’enfants refusent d’occuper un emploi dont l’horaire est atypique, faute de solution de garde atypique.

L’offre en matière de services de garde à horaire atypique est très limitée, voire presque inexistante

- Seulement 9 % des entreprises ont un service de garde en leur sein, exclusivement dans le secteur de la santé. Par contre, 62 % ont un service de garde à proximité de leur établissement.
- Autant les services de garde dans les entreprises que ceux à proximité sont pratiquement tous en opération de jour. À peine plus du quart (28 %) sont en opération tôt le matin. Mais pratiquement aucun n’est en opération de soir, de nuit et de fin de semaine.

Sondage entreprises : conclusion (2/2)

Les besoins de garde non comblés des employés ayant un horaire atypique constituent un enjeu relativement important

Cet enjeu affecte, grosso modo, environ quatre entreprises sur dix.

- 40 % des entreprises éprouvent des difficultés à recruter des employés pour des postes dont l'horaire est atypique.
- 37 % disent que le taux d'absentéisme lié au manque de solution de garde atypique a augmenté.
- La présence d'une solution de garde pour les employés qui occupent un emploi dont l'horaire est atypique favoriserait le recrutement du personnel (42 %), la rétention du personnel (42 %) et la réduction du taux d'absentéisme (44 %).
- 37 % des entreprises estiment que les besoins de garde non comblés de leurs employés ayant un horaire atypique s'avèrent un enjeu très important ou plutôt important.
- Si certaines mesures pour faciliter le recrutement de personnel sont très courantes (congés pour responsabilités familiales, flexibilité des horaires ou aménagement du temps de travail), très peu d'entreprises offrent l'aide à la garde d'enfants (11 %).

Plusieurs entreprises expriment un intérêt à établir une forme de partenariat avec le Ministère

- Dans le contexte d'une offre de services de garde à horaire atypique anémique et de l'importance de l'enjeu des besoins de garde non comblés, plusieurs des entreprises expriment un intérêt à établir un partenariat avec le Ministère. Près de la moitié d'entre elles feraient la promotion des services de garde atypique dans leur établissement ou à proximité auprès de leur personnel. Et près d'une entreprise sur cinq se montre intéressée à faire un prêt d'installation ou de locaux ou encore, à participer financièrement au développement d'un service de garde en entreprise.

Annexes

Annexe 1 - Questionnaire parents (1/6)

1

MINISTÈRE DE LA FAMILLE

Étude de marché relative à la garde à horaires atypiques

QUESTIONNAIRE, PARENTS D'ENFANTS DE 0 À 5 ANS

Bonjour, je me présente, _____ de BIP, firme spécialisée en études et sondages.

Nous réalisons une étude de marché pour le compte du ministère de la Famille. Cette étude s'adresse aux parents ayant des enfants de 5 ans ou moins ou qui attendent un enfant. Elle vise à comprendre les besoins et les attentes en matière de services de garde, et en particulier dans un contexte d'horaires atypiques de travail ou d'études.

À l'interviewer. Au besoin, si le répondant pose des questions sur le mot «atypique» dire que c'est tout ce qui n'est pas une fréquentation cinq jours, du lundi au vendredi, entre 7 heures et 18 heures, pour plus de 30 heures

Nous vous assurons que vos réponses demeureront confidentielles et seront traitées sous forme de statistiques globales. Pourriez-vous nous accorder entre 10 et 12 minutes?

Si le répondant veut participer mais n'est pas disponible actuellement, prendre un rendez-vous téléphonique et rappeler au moment convenu.

Avant de commencer, notez que pour l'ensemble de ce sondage, nous souhaitons connaître la situation qui prévalait pour vous avant la pandémie ou celle que vous prévoyez lors du retour à la situation normale.

Section 1 – Questions d'admissibilité et de classification

1. Avez-vous un enfant de cinq ans et moins, selon son âge aujourd'hui, ou encore, attendez-vous un enfant ?

À l'interviewer. Si le répondant pose une question sur les enfants de parents séparés, dire que tous les enfants doivent être pris en compte, sans égard au partage de la garde.

Oui	1	<i>poursuivre</i>
Non	2	<i>terminer</i>
NRP	99	<i>terminer</i>

2. Vivez-vous en couple ou encore, avec un autre adulte qui prend soin de l'enfant ou des enfants ?

Oui	1
Non	2
NRP	99

2

- 3a. Quelle est votre occupation ? Êtes-vous : *lire les trois choix, plusieurs réponses possibles*

En situation de travail (salarié, travailleur autonome, pigiste, entrepreneur, etc.)	1
Aux études	2
Actuellement à la maison (congé parental, recherche d'emploi ou autre)	3
NRP	99

Poser Q3b si réponse 1 à la Q2

- 3b. Quel est l'occupation de votre conjoint ou de l'autre adulte qui prend soin des enfants ? Est-il ou est-elle : *lire les choix, plusieurs réponses possibles*

En situation de travail (salarié, travailleur autonome, pigiste, entrepreneur, etc.)	1
Aux études	2
Actuellement à la maison (congé parental, recherche d'emploi ou autre)	3
NRP	99

- 4a. Combien d'enfants de 5 ans ou moins vivent habituellement avec vous au domicile ?

Nombre _____	1
NRP	99

- 4b. Combien d'enfants de 6 à 12 ans vivent habituellement avec vous au domicile ?

Aucun	1
Nombre (si 1 ou plus) _____	2
NRP	99

Section 2 – Solution de garde habituelle

5. Utilisez-vous, oui ou non, les modes de garde suivants pour votre ou vos enfants de 5 ans ou moins ?

	Oui	Non	NRP
a) Centre de la petite enfance (CPE)	1	2	99
b) Garderie subventionnée	1	2	99
c) Garderie non subventionnée	1	2	99
d) Garde en milieu familial reconnu	1	2	99
e) Garde en milieu familial non reconnu	1	2	99
f) Réseau familial	1	2	99
g) Halte-garderie	1	2	99
h) Garde en milieu scolaire	1	2	99
i) Gardiennage à domicile	1	2	99

Poser la Q5 si au moins deux oui (réponse 1) à la Q5

Annexe 1 - Questionnaire parents (2/6)

3

6. Vous avez mentionné utiliser les modes de garde suivants : *programmation : lire les modes utilisés (minimum 2)*. Lequel utilisez-vous le plus souvent ?

Indiquer le mode de garde le plus utilisé _____ 1
NRP 99

7. Quel tarif payez-vous par jour pour ... ? *programmation : lire le mode de garde mentionné à la Q6*

_____ \$ par jour

Poser les Q8, 9 et 10 seulement si code 2 à la Q4b (au moins un enfant de 6 à 12 ans)

8. Quel(s) mode(s) de garde utilisez-vous habituellement pour votre ou vos enfants de 6 à 12 ans ?
Est-ce : *lire les choix, plusieurs réponses possibles*

Garde en milieu familial reconnu (8,50 \$) 1
Garde en milieu familial non reconnu 2
Réseau familial 3
Halte-garderie 4
Garde en milieu scolaire 5
Gardiennage à domicile 6
NRP 99

Poser la Q9 si au moins deux réponses données à la Q8

9. Vous avez mentionné utiliser les modes de garde suivants : *programmation : lire les modes utilisés (minimum 2)*. Lequel utilisez-vous le plus souvent ?

Indiquer le mode de garde le plus utilisé _____ 1
NRP 99

10. Quel tarif payez-vous par jour pour ... ? *programmation : lire le mode de garde mentionné à la Q9*

_____ \$ par jour

- 10a. Utilisez-vous des modes de garde atypiques pour combier vos besoins de garde pour votre ou vos enfants 0-5 ans, pendant vos horaires professionnels de travail ou d'études, et non pour le loisir ?

Oui 1 Préciser le mode de garde le plus utilisé _____
Non 2
NRP 99

4

11. Avez-vous, oui ou non, des besoins de garde atypique non comblés pour votre ou vos enfants de **5 ans ou moins ou pour votre enfant à naître**, selon :

Oui Non NRP

Une garde à horaire non usuels, c'est-à-dire ...

a) Le soir à partir de 17h 1 2 99
b) La nuit à partir de 22h 1 2 99
c) La fin de semaine 1 2 99
d) Très tôt le matin avant 7h00 1 2 99

Une fréquentation ...

e) Moins de 5 jours par semaine 1 2 99
f) Par blocs d'heures, demi-journées 1 2 99
g) Selon des horaires rotatifs, cycliques ou variables 1 2 99
h) Sur appel ou sur demande (imprévisible) 1 2 99

Poser la Q12 seulement si code 2 à la Q4b (au moins un enfant de 6 à 12 ans)

12. Avez-vous, oui ou non, des besoins de garde atypique non comblés pour votre ou vos enfants de **6 à 12 ans**, selon :

Oui 1
Non 2
NRP 99

Section 3 – Besoins de garde futurs des parents

13. Au cours des 12 prochains mois, prévoyez-vous, oui ou non, avoir des besoins de garde atypique pour votre ou vos enfants de **5 ans ou moins ou pour votre enfant à naître**, selon :

Oui Non NRP

Une garde à horaire non usuels, c'est-à-dire ...

a) Le soir à partir de 17h 1 2 99
b) La nuit à partir de 22h 1 2 99
c) La fin de semaine 1 2 99
d) Très tôt le matin avant 7h00 1 2 99

Une fréquentation ...

e) Moins de 5 jours par semaine 1 2 99
f) Par blocs d'heures, demi-journées 1 2 99
g) Selon des horaires rotatifs, cycliques ou variables 1 2 99
h) Sur appel ou sur demande (imprévisible) 1 2 99

Annexe 1 - Questionnaire parents (3/6)

5

Poser la Q14 seulement si code 2 à la Q4b (au moins un enfant de 6 à 12 ans)

14. Au cours des 12 prochains mois, prévoyez-vous, oui ou non, avoir des besoins de garde atypique pour votre ou vos enfants de **6 à 12 ans**, selon :

Oui	1
Non	2
NRP	99

Poser Q15, si au moins un oui (code 1) à la Q13a) à h)

15. Envisagez-vous, oui ou non, les modes de service de garde suivants pour combler vos besoins de garde à horaire atypique pour votre ou vos enfants de **5 ans ou moins** ou pour votre enfant à naître ?

	Oui	Non	NRP
a) Centre de la petite enfance, CPE	1	2	99
b) Garderie subventionnée	1	2	99
c) Garderie non subventionnée	1	2	99
d) Garde en milieu familial reconnu	1	2	99
e) Garde en milieu familial non reconnu	1	2	99
f) Réseau familial	1	2	99
g) Halte-garderie communautaire	1	2	99
h) Garde en milieu scolaire	1	2	99
i) Gardiennage à domicile	1	2	99

Poser Q16, si oui (code 1) à la Q14

16. Quels modes de service de garde pourriez-vous envisager pour combler vos besoins de garde à horaire atypique pour votre ou vos enfants de **6 à 12 ans** ? Est-ce : *lire les choix, plusieurs réponses possibles*

Garde en milieu familial reconnu (8,50 \$)	1
Garde en milieu familial non reconnu	2
Réseau familial	3
Halte-garderie	4
Garde en milieu scolaire	5
Gardiennage à domicile	6
NRP	99

Ne pas poser les Q17 et 18 si ni la Q15 ni la Q16 n'ont été posées

17. Préférez-vous utiliser toujours la même solution ou le même mode de garde pour l'ensemble de vos besoins de garde, afin d'éviter les changements de milieux en cas d'horaires irréguliers du travail ?

Oui	1
Non	2
NRP	99

6

Poser la Q18 uniquement si l'une ou l'autre des situations suivantes s'applique :

- Au moins une réponse 1 (oui) à la Q15a, b, c, d, e ou g
- Réponse 1, 2, 3 ou 4 à la Q16

18. Préférez-vous que le service de garde soit situé :

Sur votre lieu de travail ou d'études	1
À proximité de votre lieu de travail ou d'études	2
En transit entre votre domicile et votre lieu de travail ou d'études	3
Aucune préférence	4
NRP	99

19. En excluant le contexte particulier de la pandémie de la COVID-19, veuillez-nous indiquer le niveau de facilité avec lequel vous avez accès à une solution de dépannage pour vos besoins de garde atypique, en temps normal. Est-ce :

Très facile	1
Plutôt facile	2
Plutôt difficile	3
Très difficile	4
NRP	99

20. Au cours des deux dernières années, avez-vous déjà refusé un emploi en raison d'une absence de solution de garde atypique qui réponde à vos besoins ?

Oui	1
Non	2
NRP	99

21. Au cours des deux dernières années, avez-vous refusé de faire des heures additionnelles de travail, en raison d'une absence de solution de garde atypique qui réponde à vos besoins ?

Oui	1
Non	2
NRP	99

22. Au cours des deux dernières années, avez-vous déjà changé d'emploi, d'horaire d'études ou mis fin à des études en raison d'une absence de solution de garde atypique qui réponde à vos besoins ?

Oui	1
Non	2
NRP	99

Annexe 1 - Questionnaire parents (4/6)

7

Si aucun oui (code 1) aux Q20 à 22, aller à la Q24

23. Si vous aviez une solution de garde atypique qui répond à vos besoins, pourriez-vous considérer un emploi dont l'horaire est atypique ou un retour aux études ?

Oui	1
Non	2
NRP	99

24. Avez-vous déjà été obligé d'accepter une entente de garde qui excédait vos besoins, par exemple, accepter une garde à temps plein alors que vos besoins étaient moindres (moins de 5 jours par semaine, demi-journées, blocs d'heures ou sur appel) ?

Oui	1
Non	2
NRP	99

Poser les Q25 et 26 si au moins une réponse oui (code 1) aux Q4a et Q4b

- Au moins une réponse 1 (oui) à la Q11
- Réponse 1 (oui) à la Q12
- Au moins une réponse 1 (oui) à la Q13
- Réponse 1 (oui) à la Q14

Section 4 – Préférence des parents pour la garde à horaires atypiques

25. Si vous n'aviez pas de place dans un service de garde subventionné pour vos besoins de garde atypique, quel tarif seriez-vous prêt à payer par jour par enfant ?

	Oui	Non	NRP
a) Plus de 50 \$?	1	2	99
b) Plus de 40 \$?	1	2	99
c) Plus de 30 \$?	1	2	99

8

26. Sur une échelle de 1 à 10, 1 étant pas du tout important et 10 étant très important, quelle importance accordez-vous aux facteurs suivants dans le choix d'un service de garde ? *Rotation aléatoire des énoncés*

	Pas du tout important										Très important	NRP
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10		
a) Disponibilité des horaires de jour, de soir, de nuit et de fin de semaine	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10		99
b) Flexibilité de changer l'horaire selon vos besoins	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10		99
c) Possibilité de réserver uniquement pour les plages horaires qui répondent à vos besoins	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10		99
d) Qualification du personnel	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10		99
e) Programme éducatif	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10		99
f) Qualité des locaux	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10		99
g) Coûts	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10		99
h) Facilité d'accès, localisation	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10		99
i) Alimentation	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10		99
j) Sécurité	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10		99
k) Possibilité de faire garder vos mes enfants au même endroit	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10		99

Section 5 – Profil de la famille répondante

Je vais terminer en vous posant quelques questions visant à établir votre profil.

27. À quel groupe d'âge appartenez-vous ? *Accepter une réponse spontanée*

18 à 24 ans	1
25 à 34 ans	2
35 à 44 ans	3
45 ans et plus	4
NRP	99

28. Quel est le dernier niveau de scolarité que vous avez complété ? *Accepter une réponse spontanée*

Primaire	1
Secondaire	2
Collégial	3
Universitaire	4
NRP	99

29. Quelle langue parlez-vous le plus souvent à la maison ? *Accepter deux réponses*

Français	1
Anglais	2
Autre langue	3
NRP	99

Annexe 1 - Questionnaire parents (5/6)

9

30. Afin d'établir dans quelle région vous habitez, pouvez-vous m'indiquer les trois premiers caractères de votre code postal ?

Si refus, demander :

Pouvez-vous m'indiquer dans quelle municipalité vous habitez ?

Municipalité : _____

NRP 99

Classement par taille de municipalité

Plus de 100 000 habitants	1
10 000 à 100 000 habitants	2
Moins de 10 000 habitants	3

Classement par région

RMR de Montréal	1
RMR de Québec	2
Ailleurs au Québec	3

- 31a. Dans quel secteur d'activité travaillez-vous ? *Si réponse pas claire, demander d'expliquer*

Secteur d'activité _____ *Coder en conséquence*

Secteur primaire : agriculture, forêt, pêche, chasse	01
Extraction minière, exploitation en carrière, et extraction de pétrole et de gaz	02
Services publics d'électricité, de gaz et d'eau	03
Construction	04
Secteur manufacturier, fabrication	05
Commerce de gros	06
Commerce de détail	07
Transport et entreposage	08
Industrie de l'information et industrie culturelle	09
Finance et assurances	10
Services immobiliers et services de location	11
Services professionnels, scientifiques et techniques	12
Gestion de sociétés et d'entreprises	13
Services administratifs, services de soutien, services de gestion des déchets et services d'assainissement	14
Services d'enseignement (secteur de l'éducation)	15
Soins de santé et assistance sociale (secteur de la santé et des services sociaux)	16
Arts, spectacles et loisirs	17
Services d'hébergement et de restauration	18
Autres services (sauf les administrations publiques)	19
Administrations publiques (fédéral, provincial, municipal)	20
NRP	99

10

Poser Q31b si réponse 1 à la Q2

- 31b. Dans quel secteur d'activité travaille votre conjoint ou l'autre adulte qui prend soin de l'enfant ou des enfants ? *Si réponse pas claire, demander d'expliquer*

Secteur d'activité _____ *Coder en conséquence*

Secteur primaire : agriculture, forêt, pêche, chasse	01
Extraction minière, exploitation en carrière, et extraction de pétrole et de gaz	02
Services publics d'électricité, de gaz et d'eau	03
Construction	04
Secteur manufacturier, fabrication	05
Commerce de gros	06
Commerce de détail	07
Transport et entreposage	08
Industrie de l'information et industrie culturelle	09
Finance et assurances	10
Services immobiliers et services de location	11
Services professionnels, scientifiques et techniques	12
Gestion de sociétés et d'entreprises	13
Services administratifs, services de soutien, services de gestion des déchets et services d'assainissement	14
Services d'enseignement (secteur de l'éducation)	15
Soins de santé et assistance sociale (secteur de la santé et des services sociaux)	16
Arts, spectacles et loisirs	17
Services d'hébergement et de restauration	18
Autres services (sauf les administrations publiques)	19
Administrations publiques (fédéral, provincial, municipal)	20
NRP	99

32. Est-ce que, oui ou non, votre employeur propose les mesures de conciliation famille-travail-études suivantes ?

	Oui	Non	NRP
a) Service de garde en entreprises	1	2	99
b) Compensation monétaire	1	2	99
c) Aménagement du temps de travail	1	2	99

33. Quel est le revenu brut annuel de votre ménage ? *Accepter une réponse spontanée. Mettre la borne dans la catégorie inférieure*

Moins de 20 000 \$	1
De 20 000 \$ à 39 999 \$	2
De 40 000 \$ à 59 999 \$	3
De 60 000 \$ à 79 999 \$	4
De 80 000 \$ à 99 999 \$	5
De 100 000 \$ à 119 999 \$	6
120 000 \$ et plus	7
NRP	99

Annexe 1 - Questionnaire parents (6/6)

11

34. *Noter le genre du répondant*

Homme	1
Femme	2

Conclusion

35. Si le ministère de la Famille souhaite approfondir l'étude sur les besoins des parents pour des services de garde atypique, seriez-vous intéressé à participer à un groupe de discussion en ligne dans les prochains mois, moyennant rémunération ?

Oui	1
Non	2
NRP	99

Le sondage est terminé. Au nom de BIP Recherche, je vous remercie de votre participation. Je vous souhaite une bonne fin de journée / de soirée.

Annexe 2 - Questionnaire entreprises (1/4)

1

MINISTÈRE DE LA FAMILLE

Étude de marché relative à la garde à horaires atypiques

QUESTIONNAIRE, ENTREPRISES

Demander la personne responsable des ressources humaines

Bonjour, je me présente, _____ de BIP, firme spécialisée en études et sondages.

Nous réalisons une étude de marché pour le compte du ministère de la Famille. Cette étude vise à comprendre la réalité des entreprises québécoises dans un contexte d'horaires atypiques de travail ainsi que les besoins en matière de services de garde des employés ayant des horaires atypiques. Par horaire atypique, nous voulons dire tout ce qui n'est pas un horaire régulier à temps plein le jour.

Nous vous assurons que vos réponses demeureront confidentielles et seront traitées sous forme de statistiques globales. Pourriez-vous nous accorder entre 6 et 10 minutes?

Si le répondant veut participer mais n'est pas disponible actuellement, prendre un rendez-vous téléphonique et rappeler au moment convenu.

Avant de commencer, notez que pour l'ensemble de ce sondage, nous souhaitons connaître la situation qui prévalait pour votre établissement avant la pandémie ou celle que vous prévoyez lors du retour à la situation normale.

Section 1 – Question d'admissibilité

1. En incluant les gestionnaires et les employés à temps partiel, combien d'employés compte votre établissement ?

Indiquer nombre : _____
Si moins de 5, terminer

Classer selon les catégories suivantes :

5 à 19	1
20 à 49	2
50 à 99	3
100 à 299	4
300 et plus	5

2

Section 2 – Prévalence des horaires atypiques

2. Nous aimerions savoir si certains des employés de votre établissement occupent un emploi dont l'horaire est atypique. Est-ce que, oui ou non, vous avez des employés qui ont un horaire de travail :

	Oui	Non	NRP
a) De soir	1	2	99
b) De nuit	1	2	99
c) De fin de semaine	1	2	99
d) Tôt le matin avant 7h	1	2	99
e) À temps partiel, soit moins de 30 heures par semaine	1	2	99
f) Par bloc d'heures, par demi-journées	1	2	99
g) Selon des horaires rotatifs, cycliques, variables ou irréguliers	1	2	99
h) Sur appel ou sur demande (imprévisible)	1	2	99
i) Saisonniers	1	2	99

Si aucun oui (code 1) à la Q2, aller à la Q3. Sinon, aller à la Q3

3. Avez-vous déjà envisagé la création de postes dont l'horaire de travail est atypique, mais que vous n'avez pas créé faute de personnel disponible ou intéressé à combler ces postes ?

Oui	1
Non	2
NRP	99

Aller à la Q15

4. Environ combien parmi les employés de votre établissement occupent un emploi dont l'horaire de travail est atypique ? *Au besoin, rappeler que l'horaire atypique signifie : temps partiel ou horaire de soir, de nuit, de fin de semaine, tôt le matin, rotatif, variable, sur appel ou saisonnier.*

Note à l'intervieweur. Si le répondant hésite ou ne sait pas : demander plutôt :

Environ quel pourcentage des employés de votre établissement occupent un emploi dont l'horaire de travail est atypique ?

Nombre	_____	1
<u>OUI</u>		
Pourcentage	_____ %	2
NRP		99

Annexe 2 - Questionnaire entreprises (2/4)

3

5. Parmi vos employés qui occupent un emploi dont l'horaire est atypique, environ combien ont au moins un enfant de 0 à 12 ans ? *Si le répondant hésite, lui demander un ordre de grandeur approximatif*

Note à l'intervieweur. Si le répondant hésite encore ou ne sait pas : demander plutôt :

Parmi vos employés qui occupent un emploi dont l'horaire est atypique, environ quelle proportion ont au moins un enfant de 0 à 12 ans ?

Nombre	_____	1
OUI		
Pourcentage	_____%	2
NRP		99

Section 3 – Enjeux

- 6a. Y a-t-il un service de garde au sein de votre établissement ?

Oui	1	<i>aller à la Q6b</i>
Non	2	<i>aller à la Q7</i>
NRP	99	<i>aller à la Q7</i>

- 6b. Ce service de garde est-il en opération :

	Oui	Non	NRP
a) De jour ?	1	2	99
b) De soir ?	1	2	99
c) De nuit ?	1	2	99
d) De fin de semaine ?	1	2	99
e) Tôt le matin avant 7h ?	1	2	99

Si aucun oui (code 1) à la Q6b, aller à la Q7

- 6c. Un employé ayant un travail dont l'horaire est atypique peut-il utiliser ce service de garde selon un horaire variable ou irrégulier, pour répondre à ses besoins ?

Oui	1
Non	2
NRP	99

7. Y a-t-il un service de garde à proximité de votre établissement ?

Oui	1	<i>aller à la Q7b</i>
Non	2	<i>aller à la Q8</i>
NRP	99	<i>aller à la Q8</i>

4

- 7b. Ce service de garde est-il en opération :

	Oui	Non	NRP
f) De jour ?	1	2	99
g) De soir ?	1	2	99
h) De nuit ?	1	2	99
i) De fin de semaine ?	1	2	99
j) Tôt le matin avant 7h ?	1	2	99

Si aucun oui (code 1) à la Q7b, aller à la Q8

- 7c. Un employé ayant un travail dont l'horaire est atypique peut-il utiliser ce service de garde selon un horaire variable ou irrégulier, pour répondre à ses besoins ?

Oui	1
Non	2
NRP	99

8. Au cours des deux dernières années, est-ce qu'il a été très, plutôt, peu ou pas du tout difficile de recruter des employés pour des postes dont l'horaire est atypique, en raison d'une absence de solution de garde atypique qui répond à leurs besoins ?

Très difficile	1
Plutôt difficile	2
Peu difficile	3
Pas du tout difficile	4
NRP	99

9. Au cours des deux dernières années, l'absence de solution de garde correspondant aux horaires de travail atypiques a-t-elle été mentionnée par d'anciens employés comme motifs de départ ?

Souvent	1
Occasionnellement	2
Jamais	3
NRP	99

10. Au cours des deux dernières années diriez-vous que le taux d'absentéisme au travail lié au manque de solutions de garde ...

A augmenté beaucoup	1
A augmenté un peu	2
N'a pas changé	3
NRP	99

Annexe 2 - Questionnaire entreprises (3/4)

5

11. Une solution de garde atypique offerte au sein ou à proximité de votre établissement, favoriserait-elle :

	Oui	Non	NRP
a) Le recrutement de personnel ?	1	2	99
b) La rétention du personnel ?	1	2	99
c) La réduction du taux d'absentéisme ?	1	2	99

12. Les besoins de garde non comblés de vos employés ayant un horaire d'atypique s'avèrent-ils un enjeu très, plutôt, peu ou pas du tout important pour votre entreprise

Très important	1
Plutôt important	2
Peu important	3
Pas du tout important	4
NRP	99

13. Votre établissement offre-t-il les mesures suivantes pour faciliter le recrutement de personnel ?

	Oui	Non	NRP
a) Télétravail	1	2	99
b) Flexibilité des horaires ou aménagement du temps de travail	1	2	99
c) Congés pour responsabilités familiales	1	2	99
d) Possibilité d'accumuler du temps (banque d'heures)	1	2	99
e) Permettre aux employés de retarder une promotion en raison de leurs obligations familiales	1	2	99
f) Aide à la garde d'enfants, par exemple : garderie en milieu de travail, contribution aux frais de garde, liste de référence de gardiennes, camp de jour sur les lieux de travail	1	2	99

6

Section 4 – Intérêt des employeurs à conclure un partenariat

La prochaine question vise à mesurer votre intérêt à établir une entente de partenariat avec le ministère de la Famille pour le développement d'un service de garde éducatif à l'enfance, au sein ou à proximité de votre établissement. Ce pourrait être, par exemple, un Centre de la petite enfance (CPE), une garderie subventionnée ou une garderie non subventionnée.

14. Seriez-vous intéressé à établir un partenariat avec le ministère de la Famille sur les aspects suivants ?

	Oui	Non	NRP
a) Promotion des services de garde atypique dans votre établissement ou à proximité auprès de votre personnel	1	2	99
b) Prêt d'installation, de locaux	1	2	99
c) Participation financière au développement d'un service de garde en entreprise	1	2	99
d) Autre forme de partenariat, préciser _____	1	2	99

Section 5 – Profil de l'entreprise

Je vais terminer en vous posant deux questions visant à établir le profil de votre établissement.

15. Afin d'établir dans quelle région se situe votre établissement, pouvez-vous m'indiquer les trois premiers caractères de votre code postal ?

Si refus ou ne sait pas, demander :

Pouvez-vous m'indiquer dans quelle municipalité votre établissement est situé ?

Municipalité : _____
NRP 99

Classement par taille de municipalité

Plus de 100 000 habitants	1
10 000 à 100 000 habitants	2
Moins de 10 000 habitants	3

Classement par région

RMR de Montréal	1
RMR de Québec	2
Ailleurs au Québec	3

Annexe 2 - Questionnaire entreprises (4/4)

7

16. Dans quel secteur d'activité se situe votre établissement ? *Si réponse pas claire, demander d'expliquer*

Secteur d'activité _____ Coder en conséquence

Secteur primaire : agriculture, forêt, pêche, chasse	01
Extraction minière, exploitation en carrière, et extraction de pétrole et de gaz	02
Services publics d'électricité, de gaz et d'eau	03
Construction	04
Secteur manufacturier, fabrication	05
Commerce de gros	06
Commerce de détail	07
Transport et entreposage	08
Industrie de l'information et industrie culturelle	09
Finance et assurances	10
Services immobiliers et services de location	11
Services professionnels, scientifiques et techniques	12
Gestion de sociétés et d'entreprises	13
Services administratifs, services de soutien, services de gestion des déchets et services d'assainissement	14
Services d'enseignement (secteur de l'éducation)	15
Soins de santé et assistance sociale (secteur de la santé et des services sociaux)	16
Arts, spectacles et loisirs	17
Services d'hébergement et de restauration	18
Autres services (sauf les administrations publiques)	19
Administrations publiques (fédéral, provincial, municipal)	20
NRP	99

Le sondage est terminé. Au nom de BIP Recherche, je vous remercie de votre participation. Je vous souhaite une bonne fin de journée.